25-13

FACULTAD DE TEOLOGIA
GRANADA

FACULTAD DE TEOLOGIA
GRANADA

2.do

-13

FACULTAD de TEOLOGIA
GRANADA

UNIVERSIDAD DE TEOLOGIA
GRANADA

25-13

TABLEAU RAISONNÉ

DE L'ÉTAT ACTUEL

DE LA

BANQUE DE St. CHARLES.

. . . . . *Le Pays qui tient des fonds d'un autre, eſt bien aſſuré d'obtenir de nouveaux ſecours, ou même de plus conſidérables, par la crainte de riſquer les premiers.* Compte rendu de la Banque de St. Charles, le 29 Décembre 1785, traduit de l'Eſpagnol, pag. 138.

Dans ſes heureuſes mains, le cuivre devient or,
Et l'or devient à rien.

Le Joueur, Comédie.

A AMSTERDAM,
De l'Imprimerie du Compte rendu.

Novembre 1786.

FAUTES à corriger.

Page 3 *de l'Avis*, *ligne* 12, arrêteroit, *lisez* arrêtoit.

Pag. 4, *lig.* 7, proſpérité, *liſ.* propriété.

Pag. 6, *lig.* 11, en nous traçant, *liſ.* en traçant.

Pag. 14, *lig.* 12, exporté, *liſ.* exportée.

Pag. 21, *lig.* 12, *après* piaſtres, *ajoutez* Paris.

Pag. 37, *lig.* 16 *de la Note*, général, *liſ.* généreux.

Pag. 38, *lig.* 9, *idem*, à dix capitaux, comme, *liſ.* à un capital plus conſidérable que.

Pag. 46, *lig.* 4, *idem*, tué, *liſ.* guéri; *& voyez la ſuite de cette Note à la page* 103.

Pag. 52, *lig.* 21, *après* convenance, *ajoutez* publique.

Pag. 63, *lig.* 11 *de la Note*, mais il s'agit de, *liſ.* mais il ne s'agit ici que des.

Pag. 67, *lig.* 2, entretienne, *liſ.* entretiennent.

Pag. 69, *lig.* 23, tomberoient bientôt d'inanition, *liſ.* retomberoient bientôt dans l'inanition.

Pag. 70, *lig.* 14, d'un, *liſ.* du.

Pag. 75, *lig.* 12, aient, *liſ.* ait.

Pag. 76, *lig.* 19, étranger, *liſ.* l'étranger.

Pag. 81, *lig.* 16, n'en pas, *liſ.* ne pas.

Pag. 86, *lig.* 3 *de la Note* (*a*), avantageux, *liſ.* déſavantageux.

Pag. 98, *lig.* 17, douze, *liſ.* dix.

Pag. 99, *lig.* 13, quatre, *liſ.* deux.

FACULTAD DE TEOLOGIA
GRANADA

AVIS.

LE Compte rendu en 1785, cité dans cet Ouvrage, eſt une Traduction publiée *avec une Préface du Traducteur, pour ſervir de réfutation à l'Ouvrage de M. le Comte de Mirabeau, ſur la Banque de St. Charles*; à Amſterdam, chez G. Hentzen, 1786.

LE Traducteur réfute le Livre du Comte de Mirabeau, en lui apprenant que le Compte rendu eſt en même-tems l'apologie des Auteurs de la Banque; ce qui, comme l'on voit, eſt ſans réplique.

Le reſte de la réfutation eſt de la même force. On poſe en fait ce qui eſt en queſtion ; on injurie, comme de raiſon, ceux qui ne ſont pas aux genoux de la ſublime Banque, qui ne s'extaſient pas ſur la belle invention des Compagnies, & la grande utilité des monopoles.

Cette Traduction eſt-elle fidelle? Nous n'en ſavons rien. Mais nous avons dû nous en ſervir, parce qu'elle a été publiée pour l'encouragement & la conſolation des amateurs des Actions de St. Charles hors de l'Eſpagne, pour leſquels nous écrivons auſſi.

Si quelque Lecteur ne trouvoit

pas nos obſervations exprimées aſſez reſpectueuſement pour les grands noms qui compoſent la Direction de la Banque, nous les prierions de lire ou de relire le Compte rendu, & d'y conſidérer le ton leſte de ces Meſſieurs, lorſqu'ils parlent de ce qui s'eſt paſſé à Paris par rapport à leurs Actions.

« Il ſeroit difficile, diſent-ils, » (pag. 41.) en ſuppoſant qu'un reſſort ſecret & puiſſant, arrêteroit leurs manœuvres ; « il ſeroit difficile de rendre raiſon d'un pareil » deſſein, & plus encore de conce- » voir pourquoi n'ayant pas prévu » l'influence que pourroient avoir

» en France des effets étrangers ,
» on n'en avoit pas d'abord défendu
» l'introduction dans ce Royaume ;
» pourquoi l'on auroit attendu qu'ils
» fuſſent répandus pour les décrier ,
» & par ce moyen porter atteinte
» à une proſpérité, dans ce moment
» devenue nationale , en obligeant
» à vendre avec perte des effets
» achetés très- cher ».

On n'oſeroit donc pas s'éclairer ſur la véritable valeur d'une monnoie étrangére, parce qu'on auroit trouvé le ſecret d'en répandre beaucoup à un prix fictif.... Quelques pages plus haut , ces Meſſieurs nous traitent de *Peuple enfant* , de Peuple *qui*

fait le moins uſage de ſa raiſon...?
Et pourquoi? parce que nous avons eu plus de foi à une diſcuſſion approfondie, qu'aux ridicules exagérations des Agioteurs.

Et qui ſait ſi aujourd'hui, l'on ne cherchera pas à indiſpoſer les Gouvernemens contre notre Tableau; car la Banque de St. Charles ſe regarde comme une branche du Gouvernement? Mais s'ils daignent conſidérer la dangereuſe hardieſſe avec laquelle les Intéreſſés aux entrepriſes, telles que la Banque de St. Charles, prétendent diſpoſer du crédit national, & diriger la proſpérité publique; s'ils daignent obſer-

ver que nulle époque ne favorise autant le Charlataniſme que celle où l'on s'occupe à ranimer l'induſtrie Nationale, ils nous ſauront peut-être quelque gré d'un travail, qui, renfermât-il des erreurs, eſt cependant de nature à faire prévaloir les bons principes.

TABLEAU

TABLEAU RAISONNÉ

DE L'ÉTAT ACTUEL

DE LA

BANQUE DE Sr. CHARLES.

DEPUIS quelque-tems les Lettres d'Eſpagne s'accordent à repréſenter la Banque de Saint-Charles dans une ſituation équivoque. Selon les unes, elle éprouvera des changemens avantageux ; ſelon les autres, on ne veut que prolonger ſon exiſtence juſqu'à ce que les ſpéculateurs Eſpagnols aient pu ſe défaire de leurs Actions.

LES avis favorables à la Banque ne ſont accompagnés d'aucuns détails, d'aucuns faits d'où puiſſe réſulter quelque notion claire & préciſe.

LES avis défavorables repoſent au contraire ſur des faits préſentés avec clarté & avec méthode. On en calcule les réſultats ; ils indiquent la décadence prochaine de la Banque ; ils vérifient les prédictions des Hommes ſenſés, de

ces Critiques exacts que de brillans Proſpectus ne ſéduiſent pas, & qui, après avoir approfondi les baſes & les maximes de cette inſtitution, l'avoient condamnée.

Mais ces faits ſont-ils vrais, ou ne ſont-ils qu'exagérés ? A la diſtance où nous ſommes de Madrid, il eſt difficile de rien affirmer.

Il eſt un fait cependant dont on ne peut pas plus douter que de ſon importance, c'eſt le mécontentement du Miniſtre ſur les comptes de la Banque relatifs aux approviſionnemens des Troupes. Au moment où nous écrivons, aucun de ſes comptes n'eſt encore approuvé ; quoique leur réſultat ait été paſſé en bénéfice, quoique ce bénéfice ait été diſtribué aux Actionnaires.

Il ne paroît même plus douteux que ſi la Banque conſerve cette affaire, ce ne ſera qu'à des conditions qui rendront le profit tout au moins incertain.

Voila donc pour les Actionnaires une cauſe de défiance bien conſtatée. Les opérations de la Banque n'ont pas répondu à l'attente du Gouvernement : ce mécompte l'a rendu plus attentif, & ſa protection plus douteuſe.

On apperçoit en même-tems que les Eſpagnols ſont diſpoſés à vendre leurs Actions : un des Directeurs & le Mont de Piété ont vendu les leurs ; & ſi elles ne tombent pas encore au prix de la création, c'eſt que les Eſpagnols n'ont de reſſource pour les vendre qu'auprès des Étrangers, qu'une baiſſe conſidérable feroit manquer le but en découvrant trop l'envie de vendre, & que l'on eſpere beaucoup à Madrid des reſſources qu'offre à Paris la fureur de l'Agiotage.

Ces circonſtances ont dû nous ramener à l'examen du compte rendu dans le mois de Décembre dernier à l'Aſſemblée des Actionnaires ; & nous l'avouons, nous ſommes étonnés qu'il n'ait pas produit une défiance plus générale ; qu'il n'ait pas renvoyé en Eſpagne le plus grand nombre des Actions dont nous ſommes encore inondés ; & qu'il faille attendre le dernier degré d'une décadence déjà prouvée infaillible par ce compte, pour ne plus douter du peu de conſiſtance de la Banque de St. Charles, & du peu de valeur de ſes Actions.

Les raiſonnemens entaſſés par la Direction, ſes moyens pour s'attirer la confiance publique,

ne prouvent que les embarras d'un vice radical & incurable. Le caractere ſimple & naïf de la vérité ne ſe montre jamais dans ſes juſtifications. C'eſt de l'enflure, ce ſont des mots, des invectives au lieu de faits concluans, des contradictions & des incertitudes au lieu de principes déterminés.

CEPENDANT nous avons attaché au ſort de cet établiſſement des fonds conſidérables, & par les continuelles ſpéculations de l'Agiotage, il peut en engloutir de plus conſidérables encore.

IL faut donc nous occuper des faits; il faut recueillir tous les avis, les comparer entr'eux, les comparer enſuite avec les états donnés par la Direction elle-même. Il faut publier ces diſcuſſions : ſi elles ne renferment pas l'exacte vérité, il eſt vraiſemblable qu'elles la feront naître. Elles provoqueront du moins des explications dans la prochaine Aſſemblée générale, entre les Directeurs & les Actionnaires, & ce moyen d'éclairer le Public, vaudra mieux que tous les comptes rendus aux précédentes Aſſemblées.

EH pourquoi ne nous ſervirions-nous pas de

tout ce qui peut nous inſtruire ? Quels ménagemens peuvent contrebalancer l'intérêt que nous avons à n'être pas trompés ? On a demandé ſi dans le cas où la Banque de Saint-Charles ſeroit utile au Royaume d'Eſpagne & à ſon Commerce, elle doit être fondée ſur l'argent des Étrangers ? Nous demandons à plus forte raiſon, ſi cet eſſai, dont le ſuccès paroît ſi douteux, doit être entiérement fait à leurs dépens ?

ENFIN, rappellons-nous qu'en Eſpagne toute critique ſur la Banque de Saint-Charles a été ſévérement interdite, qu'on y a prohibé l'Ouvrage du Comte de Mirabeau, qu'une perſécution odieuſe s'eſt élevée contre les perſonnes qui blâmoient cet établiſſement & s'expliquoient franchement ſur ſes entrepriſes, ſur ſon adminiſtration & ſur l'eſprit de Monopole qui le dirige. Eſt-ce ainſi que la vérité & la raiſon ſe font connoître ? S'appuyent-elles ſur des prohibitions ? S'enveloppent-elles de ténebres ? S'entourent-elles de menaces ? Se font-elles précéder par des perſécutions ? Non, elles recherchent au contraire les diſcuſſions ; elles les encouragent, ſur-tout lorſqu'il s'agit d'un établiſſement

qui peut faire ou un grand bien ou un grand mal à tout un Royaume; ſur-tout lorſque par ſes rapports avec le Commerce beaucoup de perſonnes ſont capables d'en juger.

Puis donc qu'une diſcuſſion libre & auſſi peu dangereuſe eſt interdite en Eſpagne, il faut la faire au-dehors. Ainſi nous publions ſans répugnance tout ce que nous avons appris, les motifs qui nous portent à y ajouter foi, & les obſervations auxquelles ce travail nous conduira.

En nous traçant *le Tableau de l'état actuel de la Banque de Saint-Charles*, nous ne ſuivrons d'autre ordre que celui des idées, à meſure que chaque article les fera naître.

On doit ſe rappeller que la Banque fondoit principalement ſes gains ſur le Privilege de l'approviſionnement de l'Armée; ſon eſpoir eſt ſuſpendu, & les gains déjà faits ſur cette fourniture ſe changeront peut-être en une perte conſidérable. On en donne pour cauſe des opérations irrégulieres (1) ſur les achats de

(1) La Direction avoit déjà, dans le compte

grains : ils ont jetté du louche & mis de l'embarras dans l'apurement des comptes du département de la Banque chargé des approvisionnemens.

---

rendu, cherché à repouſſer cette inculpation. *Les Adminiſtrateurs*, ſuivant ce compte, *avoient prévu le renchériſſement des vivres, & avoient dès le mois d'Avril, fait leurs achats pour n'être pas en concurrence avec les Particuliers.* Mais de la part de gens qui, avec beaucoup d'argent, ſont Acteurs ſur le marché, prévoir un renchériſſement, & le faire naître, n'eſt ſouvent qu'une ſeule & même choſe.

Dans les tems de mauvaiſe récolte, de grands enlevemens faits à l'avance, occaſionnent bientôt une diſette ſenſible à l'œil dans les marchés, & le Public prend l'opinion d'une rareté plus grande qu'elle n'eſt réellement. La Direction répond d'ailleurs à une eſpece d'accuſation qu'on n'a pas faite.

Elle prétend qu'on a ſuppoſé que la Banque renchériſſoit les denrées pour augmenter ſon droit de commiſſion.. C'eſt une abſurdité : on ſait très-bien qu'une infidélité pour un petit objet qui ſera partagé en une multitude de parts, n'eſt pas préſumable ; mais l'on ſait très-bien auſſi qu'il n'eſt pas abſurde de croire que l'intérêt particulier des Directeurs peut avoir donné lieu à de juſtes plain-

En Eſpagne le Gouvernement a pour regle invariable de n'arrêter les comptes des Adminiſtrateurs, qu'après les avoir vérifiés ſur les quittances des Vendeurs, lorſqu'il s'agit d'achats.

La Direction n'a pu fournir ces quittances des Vendeurs de grains : elle a cru y ſuppléer par les reçus de ſes Commiſſionnaires, & ces reçus n'ont pas été admis.

Cet incident a fait mettre plus d'importance à l'examen des comptes : le Miniſtre des Finances y cherchoit l'économie ſur laquelle il

---

tes ; car en devenant Directeurs de la Banque, ils n'ont pas renoncé à leur Commerce..... Quoiqu'il en ſoit, nous pouvons toujours demander : que ſignifie, dans un établiſſement comme la Banque, une prévoyance qui ne la conduit pas de bonne heure à tirer des grains de l'Étranger ? Qui peut mieux qu'elle en avoir le moyen ? Qui le doit mieux, puiſqu'elle exalte tant ſon patriotiſme ? Les employés du Prince ne doivent dans les opérations qui le regardent, prévoir une diſette, que pour y remédier en faveur du Public, & non pour en préſerver uniquement les deniers du fiſc.

Au reſte, dans tout cela, le fait le plus évident, c'eſt le mécontentement du Miniſtre des Finances.

comptoit, & ne la trouvant pas, il a voulu retirer à la Banque la commiſſion des approviſionnemens.

Informés de cette réſolution, les Directeurs ont eu recours au Comte de *Florida Blanca*. Ils lui ont repréſenté, que ce coup enleveroit la confiance publique à la Banque, qu'il l'anéantiroit même en la couvrant d'opprobre : que ſi l'on vouloit ſa mort, il valoit mieux la faire expirer en lui faiſant conſumer les fonds par l'entrepriſe des proviſions; que ce parti ſeroit, il eſt vrai, préjudiciable aux Actionnaires; *mais que la plupart de ceux-ci étant Étrangers, le Roi & la Nation y gagneroient.*

Le Comte de Florida Blanca n'a pas goûté cet expédient, qui d'ailleurs pouvoit étendre la perte ſur un grand nombre d'Actionnaires Eſpagnols; cependant après pluſieurs conférences avec le Miniſtre des Finances, la Banque offrant de prendre à forfait l'entrepriſe des fournitures, il a été arrêté qu'on accepteroit ſon offre, & que les prix qui lui ſeroient accordés, commenceroient du moment où elle a été chargée de cette commiſſion.

Cet arrangement retroactif, met fin à l'in-

cident des quittances. S'il eſt exécuté, tous les comptes déjà préſentés par la Banque, ſeront mis à néant; & les nouveaux ſeront dreſſés ſur le pied convenu. Le pain ſera paſſé à un maravédis par ration au-deſſus du bail des anciens Fourniſſeurs; la fanégue d'orge à quatre réaux au-deſſus, & la paille au même prix du bail (2); mais le contrat qui doit mettre le ſceau à ces conventions n'eſt pas encore ſigné: la maladie de M. le Comte de Florida Blanca l'a retardé, & de nouvelles repréſentations adreſſées au Roi le ſuſpendent encore.

Les Auteurs de ces repréſentations inſiſtent toujours ſur l'impoſſibilité de faire gagner la Banque dans cette entrepriſe, ſans que l'État & les Finances du Roi, en reçoivent un grand préjudice, & ſur l'injuſtice de l'en charger, ſi elle ne gagne pas, puiſqu'alors on ſacrifie les Actionnaires.

En attendant une réſolution définitive, on ſuppoſe que le contrat ſera paſſé, & l'on a

(2) La ration de pain à 23 maravédis; la fanéque d'orge à 26 réaux, & l'arobe de paille à 88 maravédis. Un réal vaut environ cinq ſols de France; & un maravédis, environ deux deniers.

calculé la perte *actuelle* que ce changement doit occaſionner à la Banque.

Les états produits par la Direction dans la derniere Aſſemblée des Actionnaires, ont ſervi de baſe à ce calcul, dont voici le réſultat.

La Direction de la Banque a paſſé en bénéfice des intérêts à la charge du Roi, ſur ſes avances pour les fournitures ; il a été convenu que le Roi n'en payant point dans l'ancien bail, n'en payeroit point dans le nouveau.

Il faudra de même reſtituer les commiſſions de dix pour cent, paſſées ſur le compte du Roi.

Il y aura de plus un rabais à faire ſur le prix des vivres conſommés, parce qu'indépendamment de la commiſſion, de dix pour cent, ils ont été paſſés plus haut que les prix accordés par la nouvelle convention.

Ces trois objets forment un total d'environ trois millions huit cens quatre-vingt mille liv. tournois (3) ; il faudra que la Banque les retrouve

---

(3) La réduction a été faite ſur le pied de cinq ſols tournois pour un réal de veillon, en négligeant ſur les groſſes ſommes, celles au-deſſous de cinq mille liv.

ſur les bénéfices de l'année courante, attendu que cette ſomme, faiſant partie des bénéfices des années précédentes, a déja été diſtribuée aux Actionnaires par les Dividendes (4).

Or, quels ſeront les bénéfices de l'année courante ? Pour parvenir à s'en faire une idée, il faut établir les pertes que la Banque fera probablement cette année, & les profits qui ne ſe répéteront plus.

S'il eſt vrai, comme on l'aſſure, que la ration de pain coûtera cette année à la Banque 35 maravédis, la fanégue d'avoine 36 réaux, & l'arobe de paille 88 maravédis ; & qu'elle doive fournir au Roi, la ration de pain à 23 maravédis, l'avoine à 26 réaux, & la paille à 88 maravédis, pour en être rembourſée dans une année ſans intérêts, la Banque perdra environ trois millions huit cens quarante mille liv. ſur

(4) Peut-on croire que les Directeurs de la Banque ignorent les uſages ? Et comment ſe ſont-ils déterminés à faire la répartition de bénéfices incertains, puiſque leurs comptes n'étoient pas encore approuvés ? Si ce n'eſt pas à cauſe des intérêts de l'agiotage, il faut convenir qu'il y auroit alors dans cette conduite une inconcevable imprudence.

l'approvisionnement actuel (5). En les ajoutant à la perte sur les précédens approvisionnemens,

---

(5) La Banque a dressé un état (n°. 5, compte rendu) pour montrer ce que le Roi gagnoit ou perdoit avec elle sur les provisions comparativement aux conditions des anciens Fournisseurs. On y voit que l'année 1785, le régime de la Banque a causé au Roi une perte d'un million cinq cens quatre-vingt mille liv. Or la fourniture de 1785 a été faite avec les grains de 1784. Les grains de 1785 ont coûté beaucoup plus cher que ceux de 1784 : ce qu'on obtenoit alors à 18 & 20, a coûté en 1785, 32 & 28 ; par conséquent la Banque perdra infailliblement sur la fourniture de 1786, puisque son traité n'est que de peu de chose au-dessus de celui des anciens Fournisseurs. Sa perte sera plus grande en 1787 ; car le prix des grains de l'année courante est encore plus haut qu'en 1785. Ce que nous venons de dire regarde le pain ; il en est de même pour l'avoine : elle a coûté jusqu'ici plus cher que dans l'année 1784, & au prix de 1784, la Banque perdroit à son forfait. Suivant l'opinion des gens expérimentés, les grains en général ne seront jamais au-dessous des prix accordés à la Banque, à moins que le Roi n'en vienne à les taxer ; mais exposera-t-on le Royaume à la famine pour le profit de la Banque?

attendu que le paſſé, le préſent & l'avenir, devront être ſur le même pied; il en réſulte une perte totale ſur ce ſeul objet d'environ ſept millions ſept cens vingt mille liv.

La Banque voulant conſerver le monopole des piaſtres, a conſenti à un Impôt d'un & demi pour cent ſur la ſomme qu'elle en exportera. Cet Impôt eſt deſtiné au Canal de Caſtille, & à défaut, aux Ponts & Chauſſées. Elle a conſenti de plus, en faveur de l'Hôpital, à une contribution d'un maravédis pour chaque piaſtre exporté. En ſuppoſant que ſes exportations ſoient égales à celles de l'année derniere, elle gagnera de moins cette année-ci ſur cet objet, environ un million ſept cens mille liv.

La Banque n'a plus d'Actions à vendre : le bénéfice qu'elle a fait ſur ſes Actions ne ſe répétera donc plus. Il étoit porté ſur l'état de l'année derniere pour environ cinq millions trois cens quatre-vingt-huit mille liv. Il faut y joindre la valeur d'un intérêt que la Banque ajoutoit au prix de l'Action pour autant de tems qui s'étoit écoulé depuis le premier Janvier 1785, juſqu'au jour où l'Action étoit vendue. Ces deux articles réunis, forment un total de cinq mil-

lions huit cens quarante mille liv. de bénéfice qui n'aura plus lieu (6). On ſuppoſe que les frais d'adminiſtration ſeront les mêmes que l'année précédente, ces frais montent à environ trois cens cinquante-ſept mille liv.

AINSI, en réuniſſant 1°. la perte que la Banque fera dans l'inventaire de cette année ſur les approviſionnemens; 2°. la ſomme dont elle devra tenir compte au Roi ſur le prix des proviſions conſommées; 3°. les bénéfices qui ne ſe répéteront plus; 4°. les frais d'adminiſtration; on arrive à une ſomme d'environ quinze millions ſix cens vingt mille liv. que la Banque perdra, ou ne gagnera pas cette année.

(6) Cet article n'eſt pas exact, la Banque n'a pas vendu toutes ſes Actions; il lui en reſte onze cens ſix deſtinées aux Eſpagnols des Indes qui ne les ont pas encore retirées. On verra par la ſuite, que voulant ſoutenir l'agiotage de Paris, elle a été conduite par ce motif, ou peut-être en prêtant ſur ſes Actions, à en racheter pluſieurs milliers. On porte a douze mille les Actions rentrées dans ſon porte-feuille par cette opération. Elle commence à les en ſortir au prix de 2650 à 2600 réaux, quoique les Directeurs aient affirmé au Roi qu'elles ne pouvoient pas baiſſer au-deſſous de 2700. *Scripta manent.*

Les bénéfices de l'année derniere montoient à douze millions quatre cens quarante mille liv. ainſi en déduiſant cette ſomme du montant des non-valeurs ci-deſſus, il en réſulteroit que la Banque éprouvera cette année dans ſon capital actuel, un vuide de trois millions cent quatre-vingt mille liv.

Au lieu donc que l'année courante doive rendre un Dividende, il y auroit une perte réelle & conſidérable à annoncer aux Actionnaires.

Les Directeurs de la Banque s'y réſoudront-ils ? Le ton avantageux qu'ils ont pris, les perſécutions qu'ils ont ſuſcitées à leur déſapprobateurs, rendroient déjà cette réſolution douteuſe, ſi un plus grand intérêt ne les en éloignoit pas.

Il eſt probable qu'ils donneront un Dividende pour ne pas alarmer les Actionnaires, & prolonger l'agiotage propice au débit de leurs Actions.

L'affaire des approviſionnemens ne ſera peut-être pas encore terminée lorſqu'il s'agira de le fixer. En ce cas, ou les comptes ſeront dreſſés comme à l'ordinaire, c'eſt-à-dire, les grains paſſés au prix coûtant, & chargé de la commiſſion de dix pour cent, & des intérêts des avances, quoique la Banque ſoit certaine de

ne

ne pas être rembourſée ſur ce pied ; ou l'on prétextera une ſuſpenſion de réglement de ces comptes, pour renvoyer à l'année prochaine les prétendus bénéfices ſur cet objet.

Il eſt donc impoſſible de ſe faire une idée de ce Dividende politique, & par conſéquent du vuide qu'il occaſionnera dans les capitaux de la Banque. En ſuppoſant que la Direction uſe de modération & s'en tienne à un Dividende de cinq pour cent d'intérêt ſur le capital primitif, celui de cette année ſeroit de vingt-cinq liv. par Action ; & comme il y en a cent cinquante mille, cette généroſité porteroit le vuide ſur le capital à ſix millions neuf cens trente mille liv.

Plus le Dividende ſurpaſſera ces vingt-cinq liv. & plus le vuide ſera conſidérable.

Le capital de la Banque de Saint - Charles montoit au mois de Décembre dernier, ſuivant l'état qu'elle en a produit, & compris ſon intérêt dans la Compagnie des Philippines, à ſoixante-dix-neuf millions cent quatre-vingt-dix-ſept mille liv. Il ſeroit donc réduit cette année, ſi tout ce qu'on mande d'Eſpagne eſt exact, à ſoixante-douze millions ſept cens ſoixante-douze mille liv. c'eſt-à-dire, à plus de deux millions

deux cens mille liv. de moins que le montant des cent cinquante mille Actions ſupputées à cinq cens liv. l'une, ſoit au prix de leur création.

Il réſulteroit delà que l'Action de St. Charles ne ſeroit plus repréſentée que par environ quatre cens quatre-vingt-cinq liv. & que ce bénéfice tant vanté fait ſur les Actions aux dépens des Étrangers, n'auroit pas ſeulement ſuffi pour dédommager la Banque des pertes ſur les approviſionnemens.

Une remarque encore plus importante trouve ſa place ici. Entre les effets qui repréſentoient en 1785 le capital de la Banque, il y avoit deux cens quarante millions de réaux, c'eſt-à-dire, ſoixante millions de liv. *en Effets actifs de la Direction des Finances.* De quelle nature étoient ces Effets ? Les états ne l'expliquent pas ; & l'on eſt conduit à ſoupçonner qu'ils conſiſtoient en créances ſur le Roi, & ſur la Compagnie des Philippines, puiſque la Direction donnoit d'ailleurs l'état de la Caiſſe & du porte-feuille. Si ce ſoupçon eſt fondé, il ne reſtoit donc plus à la Banque pour le ſervice journalier du Public, que treize à quatorze millions de liv. outre ſon crédit.

Ce n'eſt pas tout. Pour que le capital

de la Banque ne ſouffre pas une plus grande réduction, il faut, non-ſeulement ſuppoſer qu'elle ne donnera qu'un Dividende de vingt-cinq liv. par Action; mais que ſes autres opérations lui rendront cette année autant que la précédente. Beaucoup de Commerçans Eſpagnols en doutent: ils croyent que la Banque n'aura pas fait cette année une exportation de piaſtres auſſi conſidérable que la précédente.

NOUS ſommes de leur avis: car indépendamment des autres cauſes qui peuvent diminuer cette exportation, nous croyons fermement que la contrebande qui n'a jamais ceſſé, reprendra bientôt ſon activité ordinaire (7). On ne peut la détruire qu'en ne lui laiſſant rien à gagner: c'eſt ce que la Banque ne fera pas. Son

(7) Rien n'eſt plus sûr que l'exportation des piaſtres en contrebande continue, & que la Banque lutte en vain contre ce juſte fléau des monopoles. Elle a ſollicité la défenſe d'exporter l'argent de Madrid à Barcelonne: les repréſentations des Catalans contre cette défenſe ont prévalu ſur la demande de la Banque. On eſtime ſon exportation de cette année de dix à douze millions de piaſtres.

exportation lui ſera donc toujours moins avantageuſe, juſqu'à ce que cet objet ſi important pour les Commerçans, retourne à ſon état de liberté.

Cette époque n'eſt pas éloignée. Les gênes, les mécomptes & les riſques (8) cauſés au Commerce Eſpagnol par ce Privilege ſont trop graves

---

(8) L'Eſpagne doit un ſolde aux Nations étrangeres. Les Négocians ne peuvent le payer qu'avec des piaſtres, & ils ne peuvent pas les envoyer eux-mêmes au dehors. Il faut qu'ils les portent à la Banque, & qu'ils en achetent les lettres de change ſur l'étranger dont la Banque doit elle-même faire les fonds avec ces piaſtres. Ainſi en derniere analyſe, ce n'eſt qu'autant que la Banque le veut bien, que les Eſpagnols peuvent s'acquitter dans l'Etranger. Ils ne peuvent y remettre que des lettres de change dont la ſolidité dépend de celle de la Banque, & ils n'ont ſur ſon adminiſtration aucune inſpection, quoiqu'elle puiſſe les jetter dans le plus grand embarras. Eſt-il poſſible d'impoſer une gêne plus fâcheuſe à tous égards au Commerce Eſpagnol ? Faut-il être ſurpris ſi la plupart des Négocians déteſtent la Banque, & ſi ce Privilege de l'exportation des piaſtres excite les murmures des Commerçans, ſur-tout de ceux de Cadix ?

& trop évidens pour que le Gouvernement n'en faſſe pas ceſſer la cauſe.

Il en réſulte, entr'autres déſordres, celui de priver les Négocians de la faculté de faire des paiemens *directs* en argent à leurs Créanciers Étrangers, au moment où l'intérêt des premiers le ſollicite; car la Banque ne peut diriger ſes exportations de piaſtres que ſelon ſes convenances particulieres, ou celles de ſes Directeurs, ſans s'embarraſſer de l'intérêt du Commerçant. Par exemple, la Banque aura expédié toutes les piaſtres† à Paris, tandis qu'il conviendroit au plus grand nombre des Négocians Eſpagnols d'en faire paſſer directement la majeure partie en Angleterre, en Hollande & en Allemagne pour s'y acquitter. Elle les charge donc de tous les frais que ce détour occaſionne; & quels ſervices peuvent compenſer un pareil déſavantage?

† à Paris

Il y a plus. La Banque chargée de l'exportation des piaſtres doit la faire ſans interruption, parce qu'elle doit toujours être pourvue de Lettres de Change ſur l'Étranger, pour l'uſage des Commerçans Eſpagnols, & qu'elle ne peut avoir crédit au dehors que ſur ſes piaſtres. Or, pour s'aſſurer d'un bénéfice ſur une exportation continuelle, ſur une exporta-

tion qui ne laiſſe ni le choix du tems, ni peut-être celui du lieu, il faut prendre de l'avance, il faut établir un gain plus fort que celui dont on ſe contenteroit, lorſque l'on auroit le choix du moment. La Banque n'a pas ce choix : delà le change déſavantageux à l'Eſpagne, que ce Privilege a établi (9) : & qui le ſupporte, ſi ce n'eſt le Négociant Eſpagnol, qui ne pouvant choiſir le lieu le plus favorable au prix de ces piaſtres, n'eſt pas non plus le maître de profiter du meilleur moment pour les envoyer ?

APRÈS toutes ces obſervations, conformes aux faits généralement connus, l'on examine ſi la Banque de St. Charles peut eſpérer de trouver le remplacement de ces vuides dans le profit qu'elle attend de ſes Actions de la Compagnie des Philippines.

MAIS perſonne n'ignore que le Commerce des poſſeſſions Eſpagnoles en Amérique eſt entiérement délabré, ſoit à cauſe des droits exceſſifs impoſés ſur les Marchandiſes, ſoit à cauſe d'une multitude d'embarras ſuſcités aux Habitans de ces poſſeſſions. Ces impôts, & ces embarras favoriſent non-ſeulement la contre-

(9) Voyez la note I, à la fin de l'Ouvrage.

bande ; mais ils déterminent les Marchands Américains à n'acheter qu'à meſure du beſoin, & même à différer leurs achats juſqu'à ce qu'il ſoit extrême.

D'AILLEURS depuis quatre ans que le Commerce d'Amérique s'eſt fait plus librement, on y a tranſporté une quantité de Marchandiſes aſſez grande pour ſuffire à la conſommation de ſept ou huit années. L'abondance eſt même telle que les Commiſſionnaires Américains ont refuſé des conſignations & ont laiſſé les Marchandiſes en dépôt à la Douane, dans la crainte d'en avancer trop long-tems les droits (10).

ENFIN les Négocians de Cadix ont offert inutilement de céder leurs Marchandiſes aux

---

(10) Suivant les états publiés par l'Eſpagne des exportations pour l'Amérique dans les années 1784 & 1785, elles montent à trois cens millions & demi de livres ; ſomme qui ſurpaſſe de beaucoup les exportations précédentes, ſoit en tems de paix, ſoit à la ſuite immédiate des guerres. Dans un ſiecle comme le nôtre, où l'induſtrie qui réagit contre les mauvaiſes loix eſt ſi grande & ſi générale, quel ſera l'événement de ces exportations extraordinaires ? La Direction de la Banque de

Indes, à vingt & trente pout cent au-deſſous des prix actuels à Cadix. On leur a répondu qu'on ne trouvoit à les vendre à aucun prix. Cependant, c'eſt ſur le Commerce de l'Amérique que la Compagnie des Philippines a fondé l'eſpoir d'une partie de ſes ſuccès.

A peine fut-elle créée, qu'elle s'empreſſa d'aller par ſes envois y augmenter l'abondance & augmenter par cela même le préjudice qu'elle cauſe au Commerce de la Métropole.

Cette Compagnie a expédié juſqu'à ce jour douze Navires pour les poſſeſſions Eſpagnoles; deux deſquels ont fait voile pour les Philippines en droiture, deux autres pour la même deſtination, après qu'ils auront laiſſé une partie de leur chargement ſur les côtes du Sud. Les huit autres ont fait voile pour les côtes du Nord, avec très-peu de commeſtibles dans leur cargaiſon.

St. Charles a déjà décidé que les Indes étoient *plus floriſſantes; que le luxe & les beſoins ſe ſont accrus dans les poſſeſſions Eſpagnoles.* Ces aſſertions ſont ſuſpectes: on n'y voit pas le mot de *Population*, l'unique ſigne certain de la proſpérité..... Eſpérons que toutes ces fauſſes ſpéculations montreront à l'Eſpagne ſes vrais intérêts.

Ces expéditions ont coûté à la Compagnie une miſe dehors de vingt-quatre à vingt-cinq millions de liv. quoiqu'elle n'ait pu ſe procurer juſqu'à ce jour, que dix-huit à vingt millions par la vente de ſes Actions (11). Sa charte ou cédule lui faiſoit la loi de ne pas excéder ſes capitaux & de n'emprunter de perſonne : mais à l'exemple de la Banque, elle n'a tenu aucun compte de ſa cédule. Ses Directeurs ont ſecrétement emprunté d'elle ce qui manquoit pour l'armement de ces douze Navires.

On ne peut donc, ſuivant les Eſpagnols eux-mêmes, fonder aucune eſpérance ſur les ſuccès de cette fameuſe Compagnie (12) ; de cette

(11) Il en reſte encore beaucoup à vendre.

(12) La Compagnie des Philippines a donné de l'ombrage à la Compagnie de Hollande. On aſſure que celle-ci réclame le Traité de Munſter, dans lequel les Eſpagnols ont renoncé au Commerce des Indes Orientales par le Cap de Bonne-Eſpérance. Cette renonciation fut le prix d'autres faites par les Hollandois en faveur des Eſpagnols. Les principes de liberté, qui s'établiſſent, prévaudront ſans doute ſur les reclamations de la Compagnie Hollandoiſe, s'il ne reſtoit aux Eſpagnols que le paſſage par le Cap Horn, il eſt

Compagnie dont les Parisiens s'empressoient d'acheter les Actions à près de trente pour cent de bénéfice, avant qu'elles fussent complétement créées, avant d'être informés de son régime & de la capacité de ses Directeurs; tant l'Agiotage dédaigne toutes les regles & tous les calculs de la prudence! Rappellons ici que le livre du Comte de Mirabeau a heureusement confiné ces Actions en Espagne, & que sans cet Ouvrage, elles eussent consumé bien des millions aux Étrangers.

Revenons à la Banque de St. Charles. Son état actuel, nous disent d'autres Avis, ne sauroit permettre de donner un Dividende cette année: & si l'on répand que non-seulement il sera égal à celui de l'année derniere, mais que le Dividende de 1787, sera plus considérable encore, ce ne peut être qu'une ruse employée pour vendre des Actions aux dehors, à

---

trop *avantureux* pour permettre des opérations régulières. D'ailleurs, en accordant, l'impossible, que le Dividende des Actions des Philippines pût être de dix pour cent sur leur capital, que seroit-ce pour chacune des cent cinquante mille Actions de St. Charles? Environ quatre liv.

moins que la Banque n'ait réſolu de hâter ſa propre ruine (13).

Des obſervations plus générales appuyent cette aſſertion peu conſolante. Elles ſont également difficiles à conteſter & toujours tirées des comptes mis ſous les yeux de la dernier Aſſemblée des Actionnaires.

Ces Avis confirment que ſi la Banque ſe charge à forfait des fournitures & approviſionnemens, il eſt impoſſible qu'elle y faſſe jamais de grands bénéfices.

« Les prix qui lui ont été accordés, ajoute-» t-on, s'éloignent peu de ceux des Entrepre-» neurs précédens, & il eſt connu que les Gré-

---

(13) C'eſt ſans doute de pareils Avis qui ſervent de prétexte à ces aſſociations annoncées pour ſoutenir le prix de l'Action, & dont la fin ſecrete eſt d'en vendre deux ou trois pendant qu'on en achete une. L'ardeur de l'agiotage, la diſpoſition moutonniere, ſemblent favoriſer ces aſſociations. Il faut en voir la fin, mais pendant qu'on roule à Paris ce tonneau de Siſiphe, les Eſpagnols alimentent le marché, ils vendent & ne rachetent pas.

» mios (14) ne réuſſiſſoient à gagner trois ou » quatre pour cent ſur cette entrepriſe, que » par une grande habileté, & ſur-tout en fai- » ſant dans les années d'abondance des pro- » viſions pour la conſommation de deux ou » trois années ».

En effet, cette prévoyance peut ſeule ſauver les Entrepreneurs dans des affaires de ce genre. Lorſque les prix convenus ne ſont pas l'ouvrage de l'avide uſure, lorſqu'ils ont été déterminés par la juſtice & la modération, ils ſont calculés ſur les années moyennes, & il eſt clair que ſi les Entrepreneurs peuvent éviter les achats dans les tems de diſette, ils s'aſſurent un profit plus conſidérable que le bénéfice accordé ſur les prix moyens. Mais on ne peut ſpéculer ainſi, ſans des capitaux aſſez conſidérables pour permettre d'acheter pendant les récoltes abondantes,

---

(14) On a prétendu à Paris que les Grémios ſoutiendroient le prix des Actions de la Banque de St. Charles, lorſqu'elles tomberoient au-deſſous de ſix cens livres. Ils n'en ont jamais acheté une ſeule. C'eſt comme ſi l'on prétendoit que la Compagnie des Indes Hollandoiſe eſt Actionnaire dans celle des Philippines.

les proviſions de deux ou trois années (15). Or la Banque eſt loin d'avoir aſſez de fonds pour faire en une ſeule année les achats de pluſieurs. Il ne faut pour s'en convaincre,

---

(15) Cette abondance de capitaux ne ſuffit pas : il faut de l'expérience, beaucoup de connoiſſances de détail, en un mot, il faut faire de ces ſortes d'entrepriſes, ſon unique affaire. Eſt-ce le cas de la Banque ? Ne faut-il pas qu'elle contracte avec d'autres Entrepreneurs ? Et alors de combien de manieres ne peut-elle pas être trompée ? Qui n'a vu que dans ces aſſociations nombreuſes, l'intérêt de tous, n'eſt preſque jamais celui d'aucun des Aſſociés, du moins à un degré capable d'exciter une grandeattention chez les Adminiſtrateurs ? Que par conſéquent, il eſt très-commun & très-aiſé que d'autres intérêts balancent chez ceux-ci, celui des Actionnaires ? La pareſſe ſuffit ſouvent pour cauſer de grands préjudices, ou négliger de grands avantages. Il n'y a que l'homme qui répond de toute ſa choſe, qui en ſupporte tout le dommage, & à qui tout le profit appartient, dont on puiſſe attendre en général, l'intelligence, l'activité & les ſoins qui la font proſpérer. L'expérience a fait de ce principe un lieu commun, cependant l'expérience apprend auſſi qu'on le répete inutilement.

qu'affigner à chacune de ſes entrepriſes, le capital qu'elles exigent.

1°. SUIVANT le compte rendu dans la derniere Aſſemblée, la Banque a eſcompté cinquante-un millions ſept cens dix mille liv. en Lettres de Change ſur Cadix & autres Places. Ces Lettres ont ordinairement quatre-vingt-ſeize jours à courir, ceux de grace compris. Pour compenſer les plus courtes, ſuppoſons-les toutes à deux mois : la Banque a beſoin pour cette opération de la ſixieme partie de ce capital : elle ne peut donc la continuer qu'au moyen d'une avance conſtante de huit millions cinq cens mille liv.

2°. ELLE a eſcompté en Lettres ſur Madrid trente-ſix millions cinq cens mille liv. Ces Lettres ont ordinairement cent quatre jours, ceux de grace compris. Dans deux ou trois vérifications du porte-feuille de la Banque, on a trouvé que cet objet la tenoit en avance de dix-huit à dix-neuf millions, parce qu'elle eſcompte beaucoup de billets à ſix mois ſur deux ſignatures. Cependant quoique le fait ſoit certain, nous ſuppoſerons que tous ces Effets eſcomptés n'ont que trois mois les uns dans les

autres. Cette opération oblige donc la Banque, ſi elle veut continuer ces eſcomptes, au debours perpétuel du quart au moins de la ſomme, qu'elle a eſcompté dans l'année. Ce quart monte à neuf millions cent vingt mille livres.

3°. La Caiſſe d'Eſcompte établie à Cadix n'a pas la ſixieme partie des fonds qui lui ſeroient néceſſaires pour s'acquitter des promeſſes de la Banque envers cette Ville, la plus commerçante du Royaume, celle où devroit être le Siege principal de la Banque. Cette Caiſſe n'eſt dotée que de douze millions cinq cens mille liv.

4°. A peine la Direction avoit-elle arrêté qu'elle ne vendroit les Actions reſtantes qu'à ſix cens ſoixante-quinze liv. qu'elles baiſſerent conſidérablement à Paris. Les Directeurs crurent important d'arrêter cette baiſſe, ſoit qu'elle contrariât leurs ſpéculations particulieres, ſoit qu'ils trouvaſſent qu'elle découvroit trop tôt à l'Europe entiere une faveur uniquement fondée ſur l'Agiotage. Les Directeurs ſe réſolurent donc à faire racheter des Actions à Paris par la Banque elle-même. Quelque ſoin qu'on ait pris de ne lui en acheter que peu, il a fallu, pour produire quelqu'effet, porter ces achats juſqu'au nombre de douze mille Actions. ---- La Banque a donc

en porte-feuille douze mille de ſes propres Actions : elles lui coûtent cinq cens cinquante liv. & il eſt probable qu'elle les gardera longtems, ſi elle eſt retenue par la crainte d'occaſionner une baiſſe en les vendant. C'eſt donc un capital mort de ſix millions ſix cens mille livres.

5o. Le ſervice de la proviſion des vivres, en les achetant à meſure du beſoin, c'eſt-à-dire, ſeulement pour une année de conſommation, demande, ſuivant l'état no. 4, mis ſous les yeux de la derniere Aſſemblée générale, dix millions quatre cens mille liv.

6o. Celui des Préſides, ſuivant l'état no. 6, demande un million de liv.

7o. Celui de la Marine, ſuivant l'état no. 7, demande trois millions ſix cens quarante mille livres.

8o. L'habillement des Troupes exige un capital de deux millions de liv.

9o. Le Roi doit actuellement à la Banque dix-huit à dix-neuf millions de liv. (16). Le

(16) On fait monter cette dette à près de vingt-cinq millions de liv. non compris les billets rembours

rembours de cette dette ne peut pas être prochain. Sa lenteur eſt une ſuite néceſſaire des arrangemens pris entre les Finances Royales & la Banque. Il n'y a que cinq cens mille liv. par mois deſtinées au rembours des proviſions & fournitures : la Banque ne recevroit donc que ſix millions de liv. par an, ſur une avance annuelle de dix-ſept millions quarante mille liv. par conſéquent elle deviendroit chaque année créanciere du Roi d'une ſomme toujours plus conſidérable. Si cet arrangement eſt tel, on ne voit pas comment une créance croiſſant ainſi, n'abſorbera pas bientôt le capital entier de la Banque, car chaque année la dépenſe pour le Roi excéderoit le rembours de près de douze millions de liv.

Quoiqu'il en ſoit de l'avenir, la Banque eſt dès-à-préſent tout au moins privée, par ſes avances non-rembourſées, d'un capital actif de dix-huit millions de liv.

Les neuf articles ci-deſſus offrent le Tableau des fonds néceſſaires à la Banque. Il eſt difficile

---

Royaux qui ſont comme confondus avec la monnoie, ni le courant des fournitures : ce courant va de neuf à dix millions.

de le conteſter : chaque Lecteur attentif peut en vérifier l'exactitude en conſultant les états publiés par la Direction.

RÉCAPITULONS. Par l'état nº. 1, nous avons vu que la Banque annonçoit en Décembre dernier un capital de ſoixante-dix-neuf millions ſix cens quatre-vingt-dix-ſept mille liv. compris ſon intérêt dans les Philippines.

NOUS avons vu (*pag.* 17.) comment ce capital ſe trouvera probablement réduit cette année, compris le même intérêt, à ſoixante-douze millions ſept cens ſoixante-douze mille liv. Or, ſuivant les explications qu'on vient de lire, les capitaux dont la Banque a beſoin pour les Eſcomptes, les approviſionnemens & les fournitures montent à . . . . . 47,160,000 l.

Elle a placé dans ſes propres Actions, ... 6,600,000

Le Roi lui doit, ... 18,000,000

Son intérêt aux Philippines, . 5,250,000

Total des Capitaux néceſſaires, . 77,010,000 l.

IL lui manque donc, dès-à-préſent, pour exploiter les eſcomptes & les approviſionne-

mens, une ſomme effective de quatre millions deux cens quarante-trois mille liv.

Si tel eſt l'état de la Banque de St. Charles, eſt-il poſſible de croire à ſa proſpérité ?

1o. Elle ne peut pas multiplier ſes eſcomptes ; elle n'en a pas les moyens ; & la circulation des Billets Royaux portant intérêt, lui rend impoſſible (lors même que le genre de ſes opérations ne s'y oppoſeroit pas) une circulation de Billets pareils à ceux de la Banque de Londres & de la Caiſſe d'Eſcompte de Paris ; ſeul moyen cependant de rendre l'eſcompte profitable aux Actionnaires des Banques publiques.

2o. Elle ne peut recueillir aucun bénéfice important ſur les vivres : elle manque de fonds pour faire ſes approviſionnemens dans les années d'abondance (17).

---

(17) L'expérience a déjà prononcé à ce ſujet, & la Direction, en ſe plaignant de la cherté des denrées, oublie que ſa fourniture de 1785 a été onéreuſe au Roi, quoique faite avec les grains de 1784 ; grains très-peu plus chers que ceux de

3o. ELLE ne peut pas ſe garantir d'une diminution dans ſes capitaux actifs toujours plus grande, puiſque les avances qu'elle fait au Roi, augmentent ſans ceſſe par leur diſproportion avec le rembours.

1783, c'eſt-à-dire, de l'année du plus bas prix dont on ſe rappelle en Caſtille.

Mais tout s'explique lorſqu'on ſait que la Banque n'a pas encore *pu faire* un achat à propos : & comme les grands Corps ne ſe remuent jamais ſans bruit, les Marchands de grains connoiſſent ſi bien la méthode & les beſoins de la Banque, qu'ils ont toujours ſoin, & ſouvent d'accord avec les Commiſſionnaires eux-mêmes, de lui préparer le plus mauvais moment de l'année. Et qu'on diſe que de pareilles Commiſſions privilégiées & durables ſont utiles au Public ! Comment veut-on que les Particuliers échappent à ces combinaiſons meurtrieres que ces Commiſſions font naître ? Comment veut-on que les hauts prix auxquels on force la Banque d'acheter ne ſervent pas enſuite de regle contre les Particuliers ? Encore ſi les Laboureurs en profitoient ! Mais ce n'eſt pas lorſque la miſere contraint ceux-ci à vendre, que la Banque achete. Que de fâcheux intermédiaires n'y a-t-il pas entr'elle & le vrai Cultivateur ?

Et c'eſt dans cet état des choſes, c'eſt ſous ce régime deſtructeur, qui engloutiroit l'argent de toutes les Banques du monde, que, ſans parler des magaſins que la Direction veut établir (18), elle entreprend encore de creuſer

---

(18) Si les Cultivateurs ſont trop pauvres pour abriter leurs récoltes & ſe garantir par-là de la néceſſité de les vendre à des prix ruineux, c'eſt leur rendre un ſervice vraiment paternel, vraiment utile, que d'élever dans les Provinces des magaſins où le Laboureur trouve à peu de frais l'entrepôt de ſes grains, avec la liberté d'en diſpoſer quand bon lui ſemblera. Et peut-être qu'une Banque établie pour prêter ſur ces grains entrepoſés, & ſoumis à une manutention propre à les conſerver, procureroit un grand ſecours aux Campagnes, pourvû que l'intérêt fut au plus bas taux. Il ne paroît pas que ce ſoit le but de la Banque de Saint-Charles.

Diſons ici que de telles fondations exigent des précautions très-rigoureuſes pour les renfermer dans un but général; car elles offrent au monopole un moyen facile pour exercer ſon odieuſe induſtrie. Il n'eſt pas ſans exemple que les Gouvernemens ou les Compagnies ayent abuſé du but reſpectable qu'on peut donner à ces magaſins.

le Canal de Caſtille ! Elle manque de capitaux pour animer l'eſcompte, pour remplir à cet égard ſes promeſſes, elle manque de capitaux pour faire valoir utilement le Privilége de la fourniture des vivres ; & c'eſt nonobſtant cette diſette, que par une démence incroyable, les Directeurs jettent la Banque dans une nouvelle entrepriſe ! Qu'ils l'engagent dans la dépenſe inconnue d'un Canal de navigation (19) ! Comme ſi ſes capitaux n'étoient

---

On ignore ſi ceux que la Banque de St. Charles a projettés, pour être remplis dans les années d'abondance, ſont commencés.

(19) Après le pompeux éloge de l'Architecte qui devoit diriger l'entrepriſe du Canal, & qui, en deſcendant au tombeau, a emporté la preuve de ſa grande capacité, à peine oſe-t-on dire que le Sr. Sabatini, Ingénieur en Chef & Architecte de Sa Majeſté, eſtime à dix capitaux comme celui de la Banque, la dépenſe du Canal de Caſtille. Et il ne s'agit que du Canal : car pour l'eau qui le rendra navigable, il eſt encore douteux qu'on puiſſe en raſſembler ſuffiſamment. Beaucoup d'écluſes & peu d'eau, font à toute force un Canal navigable ; mais de tels Canaux coûtent des ſom-

pas déjà ſuffiſamment engagés ! Comme ſi la plupart de ſes rentrées n'étoient pas déjà d'une nature aſſez douteuſe & ſur-tout très-lente !

Après le tableau que nous venons de faire de l'hiſtoire, de l'état & des beſoins de la Banque de St. Charles, peut-on méconnoître dans cette imprudence, diſons vrai, dans cette forfanterie, les caracteres évidens du charlataniſme ? Exagéré dans ſes promeſſes, peu ſcrupuleux dans ſes moyens, il eſt toujours forcé de changer de diſcours, de principes, de plans & de conduite. Ce qui nous reſte à dire achevera de le démontrer.

Nous avons vu le Proſpectus de la Banque annoncer *qu'elle ne demandoit que le placement de toutes les Actions pour établir par-tout des Caiſſes d'Eſcompte, ſans leſquelles, diſoit-on, la ſurabondance des fonds de la Banque lui ſeroit onéreuſe.* Les Actions ont toutes été placées, même avec un bénéfice qui en a augmenté le

---

mes immenſes, ſont d'un entretien très-diſpendieux, & n'offrent qu'une navigation bien lente, bien incommode, & impraticable, ſi elle eſt encore chargée de droits.

produit, & les Caiſſes d'Eſcompte ſont encore à établir.

Lisez maintenant le compte rendu: vous y voyez que la Direction *incapable de varier dans les principes qu'elle a adoptés*, n'a cependant pas établi les Caiſſes d'Eſcompte par une raiſon *qui*, dit-elle, *n'a plus lieu ;* l'entrepriſe du Canal. Elle eſt revenue depuis à cette entrepriſe, car pourquoi l'auroit-elle abandonnée? Liſez les repréſentations des Directeurs au Roi, pour lui en demander ſon agrément. Il faut, diſent-ils dans ce mémoire, que la Banque entreprenne le Canal, *parce que ſon premier but de ramaſſer des capitaux épars & ſans vie* (ceux des bons Pariſiens ſans doute) *pour donner de l'activité à la circulation des ſimples opérations du Commerce*, N'ÉTOIT QU'UN BUT APPARENT (20); *que le vrai but étoit celui de compoſer une force publique capable de toutes les entrepriſes pour*

---

(20) Quelle foi mérite l'homme qui trompe le Public avec cette audace, & qui eſt encore aſſez deshonté pour s'en vanter? Que voit-on dans ce pathos de Charlatan, ſi ce n'eſt l'intention d'en impoſer ſur la ſituation de la Banque?

leſquelles les moyens des particuliers ſont inſuffiſans.

Il faut qu'elle entreprenne le Canal, *parce que la Banque vraiment néceſſaire ſous ce point de vue ſublime, doit remédier à l'inégalité des fortunes :* (par des monopoles, des privileges ! Le moyen eſt nouveau.)

Il faut qu'elle entreprenne le Canal, parce que *les eſcomptes, la régie des proviſions, l'exportation des piaſtres, en un mot, ſes négociations actuelles ne doivent être regardées que comme des moyens d'attirer la confiance, & de fortifier cet établiſſement, au point qu'il puiſſe entreprendre les grandes opérations auxquelles il eſt deſtiné.*

Mais comment la Banque de St. Charles ſe fortifiera-t-elle, ſi elle épuiſe ſes profits toutes les années ; ſi elle diminue ſes capitaux par des Dividendes plus conſidérables que les profits (21) ; ſi elle veut creuſer des canaux avant d'avoir fait aucune épargne, avant même d'avoir fait des établiſſemens qui donnent *profit*

---

(21) Voyez la note II, à la fin de l'Ouvrage.

& *confiance*, & par conſéquent, fortifient? Mais ſuivons tout ce pompeux étalage.

C'EST au milieu de l'impuiſſance abſolue de remplir ſes engagemens envers les Villes d'Eſpagne; c'eſt en cherchant à ſe ſoutenir par le monopole; c'eſt en rendant ſes capitaux inutiles par des avances au Gouvernement diſproportionnées à ſes forces & au rembours qu'elle en retire; c'eſt en un mot en s'expoſant à des pertes, ſans précaution pour les couvrir, que la Direction oſe dire au Roi dans ce mémoire, *que la Banque peut ſe vanter hautement d'être parvenue à un tel degré de force & de puiſſance, qu'il n'eſt aucun établiſſement, de quelqu'eſpece qu'il ſoit, qui poſſede un fond auſſi conſidérable que le ſien..... Qui ait inſpiré une confiance auſſi générale, auſſi illimitée.*

QUEL langage! Qu'elle mal-adreſſe dans cette inſulte aux Banques d'Angleterre & de Hollande! Un établiſſement d'hier, fondé ſur les principes les plus incertains, ſur la baſe la plus fragile, ſe vante déjà d'avoir acquis une confiance *générale* & *illimitée!* Comme ſi l'on ignoroit que cette confiance *générale*, *illimitée*, n'exiſte que dans le babil de quelques Agioteurs! Comme ſi l'on

ignoroit que ſans l'agiotage, la Banque auroit encore en porte-feuille preſque toutes ſes Actions; ſi même cette inſtitution, ſi ſublime, ne doit pas entiérement ſa naiſſance à des vues d'agiotage!

Revenons au Canal. Rien ſans doute ne contribue d'avantage à la proſpérité des États que la facilité des tranſports; & de tous les moyens de tranſport, les Canaux ſont les moins coûteux & les plus commodes. Mais il faut pour qu'ils produiſent le bien dont ils ſont ſuſceptibles, que leur uſage ne ſoit pas grévé de droits. Il faut que le Souverain qui les creuſe, ne veuille être rembourſé de ſes avances, que par le produit sûr, mais lent, de l'amélioration que les Canaux procurent.

Est-ce là le but de la Banque? En ce cas elle ſacrifie évidemment l'argent des Actionnaires à un avantage trop incertain, trop éloigné pour eux. Veut-elle aſſujettir l'uſage du Canal à des droits modérés qu'elle percevra? En ce cas, le revenu ne dédommagera pas de la dépenſe. Ces droits ſeront-ils portés juſqu'au point de dédommager de la dépenſe? En ce cas, l'uſage du Canal ſera douteux (22), & la ſpéculation

(22) On connoît des Canaux tellement chargés de droits, que la voiture par terre leur eſt préférée.

lucrative que la Banque ſe ſeroit propoſée, pourroit bien n'être que l'illuſion d'une cupide ignorance.

SANS doute qu'un Canal creuſé avec des épargnes, avec des bénéfices utiles aux Commerçans, pourroit être une entrepriſe louable à tous égards: mais dans l'état actuel de la Banque, ſi ce n'eſt pas un jeu d'Agioteurs, une telle entrepriſe reſſemble à l'action d'un Pere inſenſé qui exigeroit les travaux d'Hercule d'un enfant à peine né, & ſoumis dès ſa naiſſance à un régime tendant au maraſme.

EST-CE là l'exemple donné par la plus utile, la plus ſolide des Banques, celle de Londres? Fut-elle arrivée au degré de crédit qu'elle a obtenu, ſi, laiſſant de côté le but de ſon inſtitution, elle ſe fût hâtée de multiplier les projets; ſi négligeant d'affermir ſon crédit par des économies, d'acquérir la confiance par une adminiſtration prudente, réfléchie, & vraiment patriotique, elle ſe fût livrée à un Commerce lointain, à un monopole néceſſairement odieux aux Négocians, peſant ſur la Nation, & conſéquemment peu durable; ſi dès ſon origine elle ſe fût engagée dans des entrepriſes qui auroient mis ſes capitaux à la merci du Gouvernement?

ENFIN, la Banque de Londres eût-elle acquis ce crédit dont on ne conçoit l'ébranlement que par la conquête ou le bouleverſement de l'Angleterre, ſi ſes Directeurs, livrés à l'eſprit d'agiotage (23) ne ſe fuſſent attachés qu'à forcer les Dividendes pour faire monter le prix des Actions,

---

(23) On lit dans le mémoire remis par la Direction au Roi d'Eſpagne, pour juſtifier la réſolution des Directeurs d'augmenter le prix des Actions qui reſtoient encore à diſtribuer : « Que » les Jeux de la cupidité & de l'ambition, *ſont les* » *ſeuls inſtrumens de la félicité publique* : que loin » d'en gêner les effets, le Gouvernement doit ex- » citer ces paſſions, & les mettre en jeu *par tous* » *les reſſorts poſſibles* : que de ces paſſions doivent » éclorre *les Fabriques*, *le Commerce*, *les Canaux* » *& tant d'autres établiſſemens utiles*, qui invoquent » des ſecours que le Gouvernement eſt dans l'im- » puiſſance de leur accorder ».

Ainſi le jeu de l'agiotage qui ne crée rien, qui n'enrichit pas un individu, ſans en appauvrir un autre, & qui de tous les reſſorts propres à exciter la *cupidité & l'ambition* eſt le plus actif; ce jeu fera éclore en Eſpagne les Fabriques, le Commerce, les Canaux, &c ! Sans doute parce qu'il a fait éclore la Banque de St. Charles !

au riſque des événemens fâcheux qu'une telle conduite hâte plutôt qu'elle ne les éloigne?

QU'EST-CE qui peut aſſurer aux Banques publiques un crédit parfait, une *confiance illimitée*, ſi ce n'eſt des capitaux toujours croiſſans, ſeuls capables de prouver une adminiſtration ſage & intelligente? N'eſt-ce pas l'unique moyen sûr de ſoutenir le prix des Actions?

CEPENDANT la Direction, qui promettoit au Roi dans une de ſes apologies, que les Actions ne baiſſeroient pas du prix de deux mille ſept cens réaux, a juſqu'ici renoncé à tout accroiſſement de capitaux; elle a toujours diſtribué juſqu'à la derniere obole de ſes profits. Pouvoit-elle ſe diſſimuler que cette conduite tendoit à faire deſcendre chaque année la valeur de l'Action au pair des capitaux qui lui reſtoient (24)?

On ne peut mieux comparer ceux qui préconiſent ainſi l'agiotage qu'à cet Empirique, qui pour mieux perſuader la vertu de ſes drogues, montroit la peau d'un Prince qu'il avoit guéri.

(24) Rien ne prouve mieux le peu d'opinion qu'ont eu de la durée de la Banque de St. Charles, ceux-là même qui la dirigent, que cette inſou-

Eſtimation trop avantageuſe encore; car le renouvellement des bénéfices devient toujours

---

ciance ſur les époques déſaſtreuſes, ſur les accidens auxquels il eſt impoſſible qu'un pareil établiſſement échappe toujours. S'ils euſſent voulu conſtruire un édifice ſolide, euſſent-ils négligé la premiere condition de la ſolidité, l'augmentation des capitaux? Si pour contredire cette aſſertion, l'on citoit les Actions de la Caiſſe d'Eſcompte de Paris, qui ſe vendent plus que le capital qu'elles repréſentent.

Il y auroit à répondre: 1°. que la fixation des Dividendes ne s'y fait jamais ſans deſtiner une partie des bénéfices à un accroiſſement annuel de capitaux.

2°. Que ſes opérations ſont d'une toute autre nature que celles de la Banque de St. Charles, puiſque la premiere ne fait qu'eſcompter des Lettres de Change, recevoir & payer pour les Particuliers, & que ſes Billets ont cours au pair de la monnoie, parce qu'on eſt maître de les refuſer.

3°. On répondroit enfin, que l'agiotage s'eſt auſſi exercé ſur le prix de ſes Actions, mais que l'on commence à ſe rapprocher à ce ſujet des eſtimations dictées par la raiſon & la nature des choſes, & même à ſe laſſer de l'agiotage.

plus douteux, à meſure que l'effet des mauvais principes de l'établiſſement ſe fait ſentir.

REPRENONS le Compte rendu. Nous l'avons dit : rien n'y porte l'empreinte de la bonne foi. Veut-on nous expliquer pourquoi l'état des affaires de la Banque n'a pas été mis ſous les yeux de la troiſiéme Aſſemblée générale ? On a recours à la plus pitoyable des excuſes (25).

---

(25) Le Teneur des Livres de la Direction des proviſions, ignoroit comment devoit être employée ſur ſes Livres une ſomme de 223600 liv. dépenſées en frais généraux ſur les proviſions de l'Armée.

Ces frais regardoient-ils les proviſions déjà fournies, ou les proviſions déjà exiſtantes, ou devoient-ils être partagés entre les unes & les autres ? Telle eſt la queſtion puérile, qui n'ayant pu être promptement décidée, a privé les Actionnaires du compte rendu de la troiſieme année du regne de la Banque. L'effet eſt un peu fort pour ſa cauſe.

Il eſt remarquable que ce compte non rendu eſt celui de l'année où l'agiotage ſur les St. Charles étoit le plus ardent à Paris, & où la correſpondance entre les deux Capitales donnoit lieu à des opérations embarraſſantes pour les Teneurs de Livres, Caiſſiers, &c.

FAUT-IL

FAUT-IL juſtifier la Direction d'avoir excédé ſes pouvoirs, d'avoir déſobéï à la volonté déclarée des Actionnaires, en hauſſant le prix des Actions que la Banque avoit encore à vendre ? On vous dit, tantôt que les Directeurs en ont augmenté le prix pour en mieux aſſurer un prompt débit; tantôt qu'ils ont voulu empêcher

---

A l'occaſion de cette queſtion, qu'un apprentif ſe permettroit à peine, la Direction débite des lieux communs ſur l'art de dreſſer les comptes. On pourroit en conclure, qu'en Eſpagne on a beſoin de la Banque pour y enſeigner à établir des comptes clairs, complets, exempts d'erreurs, & à tenir des Livres propres à aſſurer une comptabilité fidelle : *Il a fallu*, dit-elle, *toute la patience & la rigidité de la Direction pour faire aimer aux hommes la ſimplicité & l'exactitude en quelque matiere que ce ſoit*..... La Banque de Saint-Charles rigide ! exacte ! ſimple ! *en quelque matiere que ce ſoit !* Comment eſt-il donc arrivé que *cette patience & cette rigidité* n'ayent pas valu aux Directeurs l'approbation de leurs comptes des proviſions ? Il ſeroit curieux d'entendre les Teneurs de Livres & les Caiſſiers ſur cette *rigidité* de la Direction.

par-là les Actions de paſſer dans l'Étranger, comme ſi cet écoulement miraculeux n'alloit pas droit au but important qu'ils ſe propoſoient, celui d'une prompte vente; comme ſi les Directeurs eux-mêmes ne ſollicitoient pas les Commiſſions des Étrangers.

DANS un autre endroit la Direction dit qu'elle a hauſſé le prix des Actions, pour attirer en Eſpagne une plus grande quantité d'argent étranger: elle ſe vante même à cet égard, d'une induſtrie qui n'avoit pas encore eu de modèle.

AILLEURS elle demande pourquoi la Banque n'auroit pas elle-même fait ſur ſes Actions, le profit qu'auroient fait les Commerçans Eſpagnols en les vendant aux Étrangers?

ENFIN, on aura peine à le croire, la Direction embarraſſée par le reproche de rendre l'Eſpagne tributaire des Étrangers, en leur vendant des Actions dont elle porte le Dividende très-haut, élude cette vérité, en liant le crédit de la Banque à celui de l'État; en cherchant à perſuader au Roi que ce tribut n'eſt pas un mal; qu'il eſt d'une bonne politique d'être débiteur envers les Étrangers, *parce que*, dit-elle, *dans ce cas le Pays qui tient les fonds*

d'un autre eſt bien aſſuré d'obtenir de nouveaux ſecours, ou même des plus conſidérables par la crainte de riſquer de perdre les premiers. N'eſt-ce pas dire en d'autres termes : « Vous perdrez » ce que vous nous avez prêté, ſi vous ne nous » prêtez pas de nouvelles ſommes : nous ne » pouvons éteindre nos dettes, qu'en en créant » de nouvelles (26) » ? Quel étrange moyen pour inſpirer la confiance ! La Direction penſoit donc qu'un homme ſenſé, peut accorder ſa confiance à un débiteur, qu'il ſauroit vouloir conſerver ſon crédit par une telle politique.

La Direction veut-elle expliquer pourquoi malgré la vente de toutes ſes Actions elle n'a point établi les Caiſſes d'Eſcompte promiſes aux principales Villes du Royaume ? Après en avoir donné pour raiſon le projet d'un Canal,

---

(26) C'eſt pour illuſtrer ce grand ſecret de Finance, que de profonds Calculateurs affirment que plus un État emprunte, & plus ſa proſpérité s'accroît.

Eſpérons qu'un nouveau Compte rendu nous développera mieux qu'on ne l'a fait juſqu'à préſent cette curieuſe théorie.

elle ne rougit pas d'y ajouter une prétendue néceſſité de faire des avances aux Agioteurs. Elle oublie que peu de mois avant d'avoir recours à ces ſubterfuges, elle ſe montroit aux yeux du Roi, comme appréhendant ſur toutes choſes, de manquer d'emploi pour ſes capitaux; qu'elle lui vantoit *le degré de force, & de puiſſance auquel elle étoit parvenue, les nombreux capitaux qu'elle avoit réunis en ſi peu de tems, & la confiance illimitée & générale qu'elle avoit inſpirée dans un degré ſupérieur*, diſoit-elle, *à quelqu'eſpece d'établiſſement que ce ſoit.*

C'EST en marchant ainſi de contradictions en contradictions; en déclarant que *ſes nouvelles idées ne ſont pas le réſultat d'un ſyſtême primitif*, que la Direction oſe encore s'annoncer *invariable dans ſes principes* . . . Mais pourquoi s'en étonner? Comment ſe délivre-t-elle des plus juſtes réclamations, des reproches les mieux mérités, des preuves les plus accablantes qu'il n'y eut jamais ni convenance, ni ſageſſe dans la conſtruction de l'édifice dont elle veut retarder la chûte? Par des injures groſſières, ou de lâches calomnies; c'eſt l'unique réponſe que les Directeurs ayent faite au livre du Comte de

Mirabeau (27); à ce livre dont ils ont eu grand

---

(27) Nous ignorons ſi M. de Mirabeau répondra à des invectives, qui ſont tout à la fois du genre le plus odieux, le plus mépriſable & le moins à craindre. Il nous ſemble qu'on lui fait trop beau jeu à tous égards, pour que ſa gloire y ſoit intéreſſée; pour qu'il doive ſe détourner de la moins utile de ſes occupations, pour répondre à l'Ecrivain, ou aux Ecrivains du Compte rendu de la Banque de St. Charles. Les faits n'ont pas tardé à juſtifier ſon livre. Ils le juſtifieront de plus en plus.

Peut-être verrons-nous, que de ſyſtême en ſyſtême, de grandes vues en vues plus grandes encore, & pour la gloire nationale, les Actions de cette Banque ſe convertiront en un prêt au Roi, de ſoixante-quinze millions, à l'intérêt annuel de quatre pour cent, & ſans fixation de terme pour le rembourſement.

Et certes, ſi cet intérêt paroît modique aux Actionnaires; le prêt n'en ſera pas moins onéreux ſoit au Roi, ſoit à la Nation Eſpagnole. Le monopole des piaſtres aura long-tems dérangé le Change à ſon déſavantage; elle aura payé des frais conſidérables, pour l'adminiſtration d'un établiſſement diſpendieux & inutile, elle aura enrichi quelques Monopoleurs de grains ou d'autres

ſoin de faire ordonner la ſuppreſſion, en affectant de le mépriſer ; à ce livre qu'ils copient, lorſqu'ils veulent ſéduire par quelques paragraphes ſenſés (28) ; à ce livre enfin, que les Ef-

---

fournitures ; la ruine de la Compagnie des Caraques aura été rendue plus grande, en la vendant à celle des Philippines, dont le ſort ne ſera pas plus heureux. Que l'on ſuppute toutes ces pertes, & l'on ne verra pas ſans étonnement ce que coûteront ces ſoixante-quinze millions à rembourſer aux Actionnaires de la Banque de St. Charles..... Mais ſon Auteur n'y aura rien perdu.

(28) Nous ne pouvons réſiſter à citer un exemple du bien-dire de la Banque, lorſqu'elle parle d'après autrui. *L'Induſtrie*, dit-elle, *eſt une plante délicate & fragile, il n'eſt pas beſoin qu'elle ſoit cultivée par des mains robuſtes qui, à force de ſoins, la flétriroient, & peut-être la feroient périr. La liberté dans toutes ſes acceptions, l'énergie de l'intérêt perſonnel, ſuffiſent pour la faire fleurir. Que les produits des Arts circulent librement au moyen du Commerce ; qu'on leve les obſtacles qui les arrêtent & les enchériſſent ; qu'on faſſe creuſer des canaux & conſtruire des chemins, qu'on répande par-tout les lumieres qui les perfectionnent, & l'argent qui les repréſente ou les renouvelle, & dans*

pagnols éclairés regarderont toujours comme un préſervatif utile, lorſque d'autres Cabarus voudront leur vendre leurs merveilleux ſecrets.

---

peu on verra l'Induſtrie croître & ſe propager d'elle-même.

Le Lecteur conçoit bien que, parlant ainſi, la Banque ſe donne pour être l'*agent qui fait mouvoir ces reſſorts, ſoit par la rapidité qu'elle met dans la circulation de l'argent, ſoit par des efforts pour entreprendre le Canal le plus important.....*

Mais comprendra-t-il cette alliance de la *liberté* du Commerce *dans toutes ſes acceptions*, avec le privilége de l'exportation des piaſtres? Comprendra-t-il cet anathême, prononcé par la Direction, *ſur les obſtacles qui enchériſſent le produit des Arts*, en même-tems qu'elle ſe fait un mérite d'avoir augmenté les droits du Roi ſur les piaſtres, en même-tems qu'elle charge les dépenſes nationales d'un bénéfice de dix pour cent, outre l'intérêt de ſes avances ſur les *produits* des manufactures, du labourage, qu'elle fournit, &c.? Le lecteur trouvera-t-il une grande rapidité *de circulation d'argent* dans la nature des opérations de la Banque? Mais ce n'eſt rien encore. La ſcrupuleuſe Direction ne veut pas ſeulement qu'on ſoupçonne la Banque de faire le commerce, & de ſe livrer à des ſpéculations ar-

NOUS ne demanderons pas ſi ces gentilleſſes, fidélement traduites dans le Mercure de France, ſi les idées giganteſques & incohérentes, ſi les flagorneries qui décorent les diſcours de Meſſieurs les Directeurs de la Banque de Saint-Charles, ſont des productions naturelles au climat de Madrid. Plus équitables envers la Nation Eſpagnole, que la Direction n'a été polie envers les Pariſiens, qu'elle appelle *un Peuple enfant* au moment où il s'éclaire, nous diſtinguons les avanturiers, qui par-tout ſe reſſemblent, de la Nation eſtimable qu'un vif amour du bien a rendue trop crédule.

---

bitraires ; car elle convient, *qu'elle ne peut faire aucun commerce ſans monopole, ni ſe livrer à des ſpéculations arbitraires, ſans porter atteinte à ſa ſolidité & à la ſimplicité de ſes opérations.* Qu'eſt-ce donc que le commerce des piaſtres ? Qu'eſt-ce que la Compagnie des Philippines, créée par la Banque ? Qu'eſt-ce que des entrepriſes de fournitures & d'approviſionnemens ? On conçoit comment le livre du Comte de Mirabeau a été ſévérement défendu en Eſpagne, & comment un homme important, a, dit-on, propoſé au Roi d'effacer des Actions de St. Charles la deviſe : *FIDES PUBLICA.*

EH ! ſans la crédulité du zèle pour les établiſſemens utiles, verroit-on d'un pôle à l'autre un ſi grand nombre de Charlatans ?

LAISSONS donc à l'écart toute cette vaine élocution. Si nous nous ſommes trompés dans le tableau que nous venons de faire de l'état actuel de la Banque de St. Charles, ſi nos obſervations portent ſur une maniére fauſſe d'enviſager les faits, ou ſur un défaut d'intelligence de la logique financiére ou patriotique de la Direction, qu'elle daigne nous répondre.

NULLE part l'affectation du mépris n'eſt de ſaiſon. Perſonne aujourd'hui, n'eſt dupe de ce ridicule ſac où s'enveloppe l'ignorance, ou la mauvaiſe foi. Si la Direction peut juſtifier ſa conduite & l'utilité de ſa Banque, elle le doit, non-ſeulement à ſon intérêt, & à celui du Public, mais encore à un grand nombre d'Actionnaires étrangers, qui ne demandent qu'à être éclairés; mais qui n'aiment ni les verbiages, ni les détours, ni les aſſertions gratuites, ni les déclamations. Notre Ouvrage lui indique ce qu'elle doit faire, & pour faciliter ſon travail, nous allons réſumer le nôtre.

QUE la Direction nous dévoile donc le myſtére

de l'entrepriſe des approviſionnemens : qu'elle nous diſe nettement pourquoi nous avons été trompés par un proſpectus en françois, où cette entrepriſe eſt annoncée comme convenue avec le Roi pour vingt ans & plus, à la condition de dix pour cent de bénéfice, outre l'intérêt des avances (29) ; tandis qu'une telle convention n'exiſte pas, n'a jamais exiſté ?

On a écrit d'Eſpagne que le Miniſtre avoit trouvé cette proviſion plus coûteuſe que les traités des anciens fourniſſeurs ; que ſur les difficultés ſurvenues à ce ſujet, les Directeurs ont offert un forfait, aux mêmes conditions que

---

(29) Cette trompeuſe annonce étoit volontaire : car dans le tableau des bénéfices promis par le proſpectus françois aux Actionnaires, cette proviſion eſt ſuppoſée conſtante. On la fait monter à trois millions de livres par an ; ce qui préſentoit un dividende certain de 4 pour cent, produit par une ſeule des opérations projettées. Ce tableau n'a pas été fait en Eſpagnol : au contraire, ſuivant l'Edit de création, la commiſſion des approviſionnemens doit commencer d'abord ſur le pied de dix pour cent de bénéfice, *pour être enſuite continuée de la maniere qui plaira le mieux à Sa Majeſté.*

les anciens fourniſſeurs (30); & ſur cela, les amis de la Banque ont répandu qu'elle gagneroit davantage à ce changement. Comment ce gain plus conſidérable eſt-il poſſible? Comment les Miniſtres du Roi, tout en ſe plaignant des conditions actuelles, en accorderoient-ils de plus onéreuſes pour le Roi? La Direction peut ſeule réſoudre ce problême.

ELLE s'eſt vantée d'avoir procuré au Royaume une grande économie, comparativement aux comptes des anciens Entrepreneurs : pourquoi donc demande-t-elle des prix encore plus hauts que ceux qu'on leur avoit accordés?

QU'ELLE ajoute à ces explications, un expoſé de ſa méthode, pour ſe procurer les vivres & les autres fourn'tures : qu'elle nous montre comment une Banque ménage mieux les intérêts du Pays & du Prince, que des hommes plus entendus dans les fournitures par leur habitude à s'en

---

(30) Les Directeurs ont même demandé un prix plus haut; & dans le Proſpectus de la Banque ils déclament contre les bénéfices des anciens fourniſſeurs, en annonçant au Roi de grandes épargnes. Comme ils tiennent parole!

occuper. Cette demande n'eſt pas vaine ; car nous attachons la durée de la Banque à ſon utilité, & l'opinion de cette durée nous eſt actuellement plus importante que de gros Dividendes (31).

---

(31) A moins que le crédit des finances royales ne ſoit ruiné, au point de ne trouver des avances qu'à un intérêt exceſſif, ce qui ne paroît pas vrai il eſt inconcevable que l'intervention de la Banque puiſſe jamais, & ſur-tout avec un Bénéfice de dix pour cent, procurer quelque économie dans l'achat des proviſions. La Banque n'eſt-elle pas auſſi loin de l'objet que le Gouvernement peut l'être? N'a-t-elle pas beſoin de recourir comme lui, à des Entrepreneurs? Par exemple : les Correſpondans de la Banque à Malaga, ne la ſervent pas *gratis* : il eſt donc clair que la Cour, traitant en droiture avec ceux-ci, pour ce qui doit être fourni à Malaga, Melille, Pénon, &c. épargneroit au moins le bénéfice qu'elle donne à la Banque.

Il ſemblera peut-être que par ces obſervations on veuille diminuer le bénéfice des Actionnaires étrangers : non. On veut leur montrer que de telles diſconvenances attaquent la durée de l'établiſſement, parce que les Gouvernemens reviennent bientôt de ſemblables erreurs.

GUIDÉS par le même eſprit, par le deſir de l'inſtruction, nous demandons à la Direction un développement naïf de ſa doctrine ſur le privilege excluſif de l'exportation des piaſtres, dont la durée nous paroît impoſſible.

PAR quelle magie ce privilége n'eſt-il pas un vrai monopole ?

POURQUOI, s'il eſt utile au commerce, tous les Commerçans Eſpagnols, qui ne ſont pas Directeurs de la Banque, s'en plaignent-ils ?

COMMENT eſt-il poſſible d'empêcher la ſortie des piaſtres par la contrebande ? Et ſi l'on ne peut l'empêcher, à quoi bon le privilége de la Banque ſur cet objet ? La Direction dit elle-même au Roi *que les Loix prohibitives ſont ordinairement ſans force contre la voix impérieuſe de l'intérêt perſonnel, que ſe refuſer à l'évidence d'une expérience auſſi journaliére, ce ſeroit méconnoître le cœur humain.*

ET s'il faut admettre, malgré le ſentiment de la Direction, que la contrebande ne ſe fera pas, comment le Royaume gagne-t-il à une entrée plus exacte de quelques droits ſur les piaſtres, plus qu'il ne perd au change onéreux avec l'Etranger, occaſionné par ce monopole ?

La Direction ſe rappellera ſans doute qu'elle-même a ſenti que la baiſſe du change coûtoit cher aux conſommateurs Eſpagnols, qu'il falloit y remédier. D'où vient ce reméde ſe fait-il attendre ?

Après tous les avantages que les Auteurs de la Banque ont promis au Commerce, à l'Agriculture & aux Manufactures, en faiſant baiſſer l'intérêt de l'argent ; pourquoi ne dirige-t-elle pas tous ſes travaux, tous ſes moyens, vers ce ſervice eſſentiel, vers un ſervice dont l'utilité eſt immédiate, & qui prépare tous les autres biens ?

Pourquoi a-t-elle préféré de ſoutenir à Paris le prix des Actions, en ſe ſervant même de la petite ruſe de les racheter ? Ruſe avec laquelle elle ſe contrediſoit honteuſement, puiſqu'elle avoit été fort preſſée de les vendre, puiſqu'elle faiſoit dépendre l'établiſſement des Caiſſes d'Eſcompte, du placement entier de ſes Actions.

Que la Direction nous le diſe. Le meilleur moyen qu'une Compagnie puiſſe avoir de ſoutenir le crédit de ſes Actions, n'eſt-il pas de s'accréditer elle-même comme établiſſement

généralement eſtimé ? Et puiſqu'elle avoit placé toutes ſes Actions, que lui importoit que des Agioteurs les fiſſent hauſſer ou baiſſer ? Devoit-elle, ſi ſa baſe eſt inébranlable, ſi ſa marche eſt prudente, ſi ſes profits ſont certains, & fondés ſur l'utilité publique, devoit-elle ſe détourner un inſtant de ſon but, & changer de principe pour favoriſer les uns ou les autres ?

Que la Direction nous explique auſſi pourquoi elle a une ſi grande répugnance pour mettre en réſerve une portion de ſes profits ? (32)

---

(32) Elle répondra ſans doute qu'il a été pourvu à ces épargnes, en achetant des Actions de la Compagnie des Philippines avec une partie des bénéfices de la Banque. On lit en effet (*pag.* 27 & 28 *du compte rendu*) que *peut-être la politique conſeille cette opération ; que l'on convertiroit ainſi en capitaux des bénefices accidentels, que l'on aſſureroit de plus en plus les dividendes de la Banque, & que l'on ſe ménageroit en même-tems des reſſources contre la diminution qu'une guerre pourroit occaſionner dans ſes opérations*... Mais il s'agit de bénéfices *accidentels*, rares par conſéquent. C'eſt d'ailleurs un pauvre moyen de s'aſſurer des reſſources contre les accidens de la guerre, que de les confier à un genre d'opérations que la guerre ſuſpend toujours.

QUEL eſt le ſecret, que nous n'avons pu deviner, qui garantit de toute décadence les capitaux d'un établiſſement pareil au ſien, quoiqu'on en détache annuellement tous les bénéfices? Et comment peut-elle vanter la force, la ſolidité d'une Banque ainſi dépouillée annuellement?

QU'ELLE nous diſe, ſi nous avons omis quelqu'une de ſes reſſources, lorſque nous avons partagé ſes fonds entre ſes diverſes entrepriſes & prouvé par-là qu'ils ſont inſuffiſans: avons-nous oublié quelqu'induſtrie qui lui ſoit particuliére & propre à lui éviter cette pénurie d'argent, dont elle s'apperçoit quelquefois au milieu de *ſes nombreux capitaux*, & de cette *confiance illimitée*, dont la Banque s'énorgeuillit?

LA Direction ne ſauroit ſur-tout ſe diſpenſer d'éclairer les Actionnaires ſur le ſort des avances faites à la Cour. Sans doute qu'un jour elles ſeront rembourſées, mais cette certitude ne remplace pas des capitaux effectifs, journellement néceſſaires pour faciliter les opérations de Commerce, qu'elle veut protéger avec tant d'éclat.

ON a vu que, juſqu'à de nouvelles lumiéres,

nous

nous n'avons pu mettre au nombre de ſes reſſources celle des Billets, ſemblables à ceux de la Banque d'Angleterre & de la Caiſſe d'Eſcompte de Paris. De tels papiers ne peuvent circuler au pair du numéraire, ſans un degré de confiance dont la Banque s'eſt privée elle-même volontairement, par la nature de ſes entrepriſes. Car des fournitures de vivres, des intérêts maritimes, des envois de piaſtres, des circulations au-dehors, des creuſemens de canaux; en un mot, des ſpéculations *chanceuſes* ne préſenteront jamais la même ſolidité que de l'eſpéce en Caiſſe, ou des Lettres de Change, dont les tireurs, les accepteurs & les endoſſeurs ſont généralement réputés riches ou ſages (33).

En attendant une réponſe péremptoire à toutes ces queſtions importantes, nous penſons toujours, avec M. de Mirabeau, que la Banque de St. Charles ne peut être utile, ni à l'Eſpagne, ni aux Actionnaires, ni aux Étrangers.

Ni à l'Eſpagne; le livre de M. de Mirabeau,

---

(33) Voyez la note III, à la fin de cet Ouvrage.

l'examen que nous venons de faire, & la nature des opérations de la Banque le démontrent.

Ni aux Actionnaires; que peuvent-ils attendre d'une Compagnie ſans but fixe, ſans principes, dont les opérations n'ont pu juſqu'ici, qu'altérer plus ou moins, les capitaux; qui ſacrifie toute prudence à des Dividendes apparens; en un mot, que peuvent-ils attendre d'un régime directement oppoſé à l'eſpéce de crédit néceſſaire à une Banque? D'un régime, qui met un obſtacle inſurmontable à tout uſage de Billets au porteur, ſans leſquels le bénéfice de l'Eſcompte eſt abſorbé en grande partie par les frais.

Les mêmes raiſons prouvent qu'elle ne peut pas être utile aux Étrangers : leur riſque eſt même encore augmenté par leur dépendance d'une autorité qui ne doit aucun égard à des intérêts ſéparés des ſiens. Les Actionnaires Étrangers ne ſe doutent peut-être pas même d'une non-valeur qui menace ſans ceſſe le prix des Actions de St. Charles. La voici : ſoit que l'Eſpagne ait conſervé plus que d'autres États, l'ancien préjugé ſur l'altération des monnoies; ſoit que poſſédant les métaux, & la main

d'œuvre, qui les produit, augmentant de prix, entretienne ce préjugé qui, ſans profit réel pour l'État, répand de plus en plus la confuſion ſur tous les rapports des valeurs, il eſt certain que les altérations dans le titre de la monnoie, ſont aſſez fréquentes en Eſpagne. Or le Dividende des Actions ne ſe paye pas aux Étrangers en poids & titre; tandis que chez ceux-ci, la valeur de la monnoie Eſpagnole réſulte uniquement de ſon poids & de ſon titre. Ainſi, dans le cas où la piaſtre viendroit à ne renfermer que quatre-vingt-dix parties d'argent fin, au lieu de cent qu'elle en renfermoit lors de la création de la Banque, les deux mille réaux qui forment le capital primitif de l'Action, ne repréſenteroient plus que quatre cens cinquante liv. au lieu de cinq cens qu'elles repréſentent actuellement.

TERMINONS ces obſervations par quelques réflexions générales.

NOUS ſommes loin de nier que des Caiſſes d'Eſcompte ne puiſſent être utiles en Eſpagne, & y donner de l'activité aux affaires; mais la circonſtance particuliere, où ſe trouve un Royaume, lorſqu'il compte les métaux précieux au rang de ſes principales productions, met à

ces établiſſemens des limites, qui les rendent inutiles, à moins qu'on ne les fondât ſur le plus grand déſintéreſſement. Car s'il faut que les Caiſſes d'Eſcompte donnent de grands profits à leurs propriétaires, s'il faut qu'elles fourniſſent aux Adminiſtrateurs des gages *capables d'exciter l'ambition*, elles ne peuvent y ſuffire ſans des opérations qui nuiſent à la valeur des métaux, & cette valeur eſt importante à conſerver dans le Pays qui les produit.

PLUS l'eſpace qu'embraſſe la circulation des métaux eſt grand, & moins leur valeur eſt expoſée à diminuer. La Puiſſance qui les poſſéde doit donc en favoriſer l'uſage, & chercher à agrandir ſans ceſſe le théâtre de leur activité. L'Eſpagne agit donc à fins contraires, lorſqu'elle cherche à les concentrer chez elle, par des encouragemens prodigués aux manufactures.

SUPPOSONS que l'Eſpagne réuſſit à créer chez elle toutes les manufactures, & à les porter à un degré de très-grande production; au degré même de n'avoir plus beſoin d'aucune manufacture étrangere pour l'approviſionnement de ſes immenſes poſſeſſions, en les ſuppoſant auſſi peuplées qu'elles le ſont peu.

Cet état des choſes, non-ſeulement feroit circuler les métaux dans l'intérieur de l'Eſpagne, mais il les y renfermeroit néceſſairement.

L'or & l'argent deviendroient donc rares par-tout où l'Eſpagne ceſſeroit d'en faire paſſer les quantités conſidérables qu'elle y envoye. Cette rareté au-dehors y feroit hauſſer leur valeur, tandis qu'au-dedans, elle ſeroit ſtationnaire ou tendroit à baiſſer.

Et quel ſeroit l'effet de cette différence? Hors de l'Eſpagne la hauſſe du prix des métaux feroit baiſſer d'autant le prix des marchandiſes qu'on y manufacture, car tout y ſeroit repréſenté par une quantité moindre d'argent.

Le contraire arriveroit en Eſpagne. La préſence & l'abondance des métaux renchériroit ſans ceſſe la main-d'œuvre, & par-là toutes les néceſſités de la vie. Alors les marchandiſes étrangères reviendroient en Eſpagne faire de nouveau, à ſes propres manufactures, une concurrence ſi déſavantageuſe pour celles-ci, que toutes les prohibitions ſeroient vaines, & que les atteliers eſpagnols tomberoient bientôt d'inanition. Un double apât exciteroit à cette contrebande; celui de trouver en Eſpagne un

plus grand prix des marchandiſes manufacturées dehors, & d'en rapporter des métaux, devenus rares dans le lieu qui auroit produit ces marchandiſes.

Qu'arriveroit-il, ſi au contraire de ce régime, l'Eſpagne avoit le courage de perdre abſolument de vue ſes manufactures : ſi, ſe réduiſant à ne favoriſer que ſon agriculture & l'exploitation de ſes mines, elle ouvroit ſes ports aux marchandiſes étrangéres, ſans les ſurcharger de droits : ſi en un mot elle plaçoit ſes atteliers dans l'étranger ?

La circulation de ſes métaux, augmentés d'un plus grand produit de ſes mines, embraſſeroit une étendue toujours plus grande au-dehors ; & comme l'Eſpagne ne les y donne pas pour rien, ils lui procureroient des produits de manufactures en tout genre, &en telle abondance, que ce Royaume ne tarderoit pas à devenir un vaſte entrepôt, nous dirons preſque, le magaſin commun des quatre parties du monde. En un mot, l'Eſpagne auroit néceſſairement chez elle le plus riche & le plus grand commerce de l'Europe, puiſqu'elle poſſede dans les métaux précieux, le vrai moyen des grands

entrepôts, à côté deſquels s'établit toujours un grand commerce.

Ses métaux ne s'aviliroient pas dans un lieu, en même-tems qu'ils ſe rendroient rares dans un autre; & il y auroit, ce nous ſemble, dans le commerce des Nations, un accord, qui mettant tout à ſa place, dégoûteroit enfin des meſures forcées. Par-tout elles multiplient les embarras, & rendent les adminiſtrations toujours plus incertaines, & toujours plus ſujettes aux erreurs & aux tromperies de l'intérêt particulier.

L'Espagne ſur-tout, y gagneroit un régime ſimple, & par cela même facile à maintenir. Son crédit, qui devroit être ſans bornes, bientôt rétabli, lui faciliteroit les emprunts néceſſaires pour alléger les charges qui écraſent l'agriculture, & le travail de ſes mines, & pour entreprendre les chemins & les canaux néceſſaires à la facilité des communications. La population, bientôt accrue ſur un ſol auſſi fertile, ne tarderoit pas à remplacer, par le nombre des contribuables, les ſacrifices actuels qu'il faudroit faire ſur les contributions, pour les rendre légeres à chaque individu, & lui laiſſer l'eſpoir d'acquérir un jour une propriété de quelqu'im-

portance ! Eſpoir ſi fertile en conſéquences heureuſes.

Ce ſeroit uniquement dans cet état de choſes, que des Banques ou des Caiſſes d'Eſcompte, ſagement organiſées, pourroient s'établir avec ſuccès pour leurs propriétaires & pour l'Eſpagne; car on ſent que le commerce, tel que nous le propoſons ici, acquerroit une telle étendue, que tous les ſecours, qui multiplient les moyens d'échange, ſeroient admiſſibles.

Cette matiere mériteroit ſans doute un plus grand développement. Les bornes & la nature de cet ouvrage ne le permettent pas. Auſſi nous nous garderons bien de prétendre à la connoiſſance de celui des deux régimes qui conviendroit le mieux à l'Eſpagne..... Nous dirons plus hardiment qu'elle doit opter entre l'un ou l'autre, & qu'en général les adminiſtrations qui veulent tout concilier, tout faire, tout avoir, manqueront toujours leur but (34).

---

(34) L'ambition que manifeſtent tous les États, d'établir ſur leur ſol tous les Arts & toutes les manufactures, au point de négliger, & même d'abandonner en leur faveur des avantages plus

Elles perdent en efforts pour réalifer une chimére, des forces, du tems & des moyens

---

réels, plus conſidérables, & d'une jouiſſance plus aiſée & plus permanente; cette ambition ne ſeroit-elle pas plutôt une illuſion de l'amour-propre, qu'une erreur de calcul en économie politique?

Quoique ce ſoit un faux préjugé, on croit néanmoins généralement que l'état de manufacturier exige plus d'eſprit, plus de talent, que celui de laboureur. On a coutume de dire que le grand ſens diſtingue celui-ci, & que la fineſſe, les choſes ingénieuſes, diſtinguent l'autre; & comme l'on donne la préference à l'eſprit, toute Nation veut avoir chez elle tout ce qui, dans les préjugés reçus, caractériſe une intelligence plus rafinée, plus exercée que celle des choſes ſimples; car jamais la crainte de manquer des choſes recherchées n'a tourmenté, ni aucune Nation, ni ſon Gouvernement.

Ainſi l'on voit les Américains libres; les Américains, dont les Villes n'ont pas encore créé ces générations abâtardies que les travaux de la campagne effrayent; les Américains, qui n'ont pas encore acquis ces maſſes de numéraire que le luxe & la cupidité exaltés craignent de répandre ſur les champs; on les voit déjà impatiens d'avoir toutes les ſortes

qui, appliqués aux convenances naturelles & prochaines, procureroient à tous les États, quel-

---

de manufactures! Ils craignent de ne pas reſſemblerasſez à l'Europe. Ils ont les plus fortesraiſons de ſe défier de toutes les idées habituelles des Européens, & les hommes ſages & réfléchis ont le regret de les voir, malgré la plus glorieuſe des révolutions, entraînés par le péché originel, dont il leur ſeroit ſi utile de ſe défendre.

Quelle en ſeroit la raiſon, ſi ce n'eſt l'aveugle & imprudente activité de l'amour-propre? Les Américains ne ſont-ils pas aſſez inſtruits pour voir que s'ils négligent le beau don que leur a fait la nature pour les inviter aux défrichemens, la ſuperbe poſition où elle les a placés pour en retirer par tout les plus grands & les plus nobles avantages ſans le ſecours des manufactures recherchées, leur vieilleſſe touchera preſque à leur berceau?

Il ſemble qu'on manque le bonheur public, ſi l'on ne réunit pas ſous ſa domination, tous ces atteliers où ſe fabriquent de belles choſes. On ne voit pas que les Êtres qui les habitent, reſſemblent à des malades occupés dans des infirmeries, en comparaiſon du ſpectacle qu'offre un Peuple agriculteurs & commerçant, lorſqu'il n'a de manufactures, que celles qui, s'élevant au milieu des champs, s'aſſocient naturellement aux travaux

que ſoit leur ſituation géographique, & la nature de leurs productions, la plus grande ſomme de bonheur & de puiſſance à laquelle il leur eſt donné d'atteindre.

On a dit que l'Eſpagne étoit pauvre, bornée, enchaînée dans ſon induſtrie, parce qu'elle poſſédoit les métaux. Il eût été plus vrai & plus utile de dire que ſon économie politique n'a jamais été calculée ſur les vraies conſéquences de cette poſſeſſion, dont l'effet devroit être la plus grande culture, & le commerce le plus libre & le plus général qui aient encore exiſté.

Mais quel bien public & durable peut-on faire dans la Patrie des Majorats!

---

champêtres, & ne ſont que le fruit du loiſir que la terre laiſſe de tems en tems aux hommes laborieux, & intelligens qui la cultivent.

Puiſſent les Américains libres ſentir, qu'abandonner aux autres Nations toutes les manufactures qui affoibliſſent & dégradent l'eſpece humaine, qui, preſqu'à côté de terreins en friche, condamnent à la déſolation des Peuples entiers, lorſque les demandes ceſſent, ce ſeroit laiſſer aux Romains leurs Dieux irrités!

NOTE PREMIERE.

SUR la baiſſe du change de l'Eſpagne avec l'Étranger, & ſur le paſſage des piaſtres par la France.

DELA le change déſavantageux à l'Eſpagne que ce privilége a établi. (pag. 22.)

La Direction prétend juſtifier le privilége excluſif de l'exportation des piaſtres, par la ceſſation de la contrebande, & une plus exacte rentrée des droits du fiſc.

Mais en ſuppoſant, contre la vérité, que cette contrebande ait ceſſé, & qu'elle ne recommence pas; eſt-il bien vrai que ce gain du fiſc ſoit préférable à la perte que fait l'Eſpagne ſur ſon change avec l'Étranger ?

Eſſayons de jetter quelque lumiére ſur cette queſtion.

Le commerce Eſpagnol ſolde avec des piaſtres Étranger : il eſt donc intéreſſé à ne les payer que le moins poſſible, car le prix qu'il peut en tirer dans l'Étranger y eſt limité par la valeur intrinſéque de ces piaſtres à l'Hôtel des Monnoies du pays où il doit payer. Il ne dépend pas de l'Eſpagne de changer ſubitement cette valeur. Elle ne

pourroit la faire hauſſer qu'en reſſerrant, qu'en retenant long-tems chez elle les métaux précieux qu'elle verſe dehors; & ce procédé l'expoſeroit à une réaction très-préjudiciable à ſes vrais intérêts.

La valeur de la piaſtre étant donc limitée dans tous les pays où le commerçant Eſpagnol doit des ſoldes, celui-ci ſupporte tout ce que le fiſc & la Banque gagnent ſur les piaſtres.

Il n'eſt pas dupe de cette perte : il en augmente le prix coûtant des marchandiſes étrangeres, qu'il revend dans le domaine Eſpagnol. C'eſt donc le conſommateur Eſpagnol qui paye les bénéfices de la Banque & les droits du fiſc ſur les piaſtres; & comme l'uſage du commerçant eſt toujours de gagner ſur tout ce qu'il débourſe, il en réſulte que ſi le bénéfice du fiſc & de la Banque eſt d'un ſol, cette dépenſe de plus pour le commerçant, coûte le double aux conſommateurs; & cette augmentation de dépenſe dans l'Amérique Eſpagnole s'y change comme en Europe, en augmentation du prix des ſalaires, duquel dépend auſſi pour l'Eſpagne le bénéfice qu'elle fait ſur ſes métaux.

Ainſi le fiſc Eſpagnol pourroit bien, en derniere analyſe, perdre plus qu'il ne gagne à cette rentrée plus exacte de ſes droits, dont la Direction ſe vante.

Tout au moins eſt-il certain que l'avantage du

fiſc ne peut pas aller au-delà de cette rentrée plus exacte, tandis qu'une perte de ſix pour cent, occaſionnée par la Banque, dans le change de l'Eſpagne avec l'Étranger, peut cauſer au Royaume une foule de déſavantages ſucceſſifs, & inappréciables.

L'effet de cette perte eſt de renchérir de ſix pour cent tout ce que l'Eſpagne tire de l'Étranger: or, en prenant le montant des piaſtres exportées pour celui du ſolde que le commerce Eſpagnol doit au commerce étranger, il s'enſuit que les cent millions de livres, à quoi monte l'exportation annuelle des piaſtres, qui ſuffiſoient à payer la même ſomme de marchandiſe avant la Banque, n'en paient plus que quatre-vingt-quatorze depuis ſon établiſſement. C'eſt donc une ſomme de ſix millions au moins, impoſée en pure perte ſur le commerce Eſpagnol, pour procurer au fiſc une rentrée annuelle de trois millions de livres que lui enlevoit la contrebande.

Or, ce gain du fiſc, qui encore diminuera en raiſon du rétabliſſement de la contrebande, eſt-il plus avantageux à l'Eſpagne que la perte du double, que fait le commerce, ne lui eſt déſavantageuſe? Nous diſons que la perte eſt au moins de ſix millions; parce qu'il ſort toujours des piaſtres en contrebande, que par conſéquent l'exportation va au-delà de cent millions, & que la contre-

bande profite auſſi, au déſavantage du commerce, du change bas fixé par la Banque.

Répondra-t-on que cette perte, renchériſſant les marchandiſes étrangeres, eſt avantageuſe aux manufactures nationales? Mais avant que cette réponſe ſoit admiſſible, il faut prouver que, nonobſtant ſes métaux, ſes impôts exceſſifs, ſes mœurs, ſon gouvernement, ſon inquiſition & ſon climat, l'Eſpagne peut prétendre à des manufactures capables de balancer le prix des marchandiſes étrangeres. Il faut même prouver, mieux qu'on ne la fait juſqu'ici, que les fortes impoſitions, miſes ſur les marchandiſes étrangeres, favoriſent les manufactures nationales.

Les faiſeurs de projets, les rechercheurs de privilége, quelques Manufacturiers, ou Commerçans le diſent, mais les bons calculateurs n'en croyent pas un mot.

Concluons, que ſous le point de vue d'une plus exacte rentrée de droits, l'opération de la Banque pourroit être comparée à l'enlevement d'une livre de poids de deſſus le corps d'un homme pendant qu'on chargeroit ſa tête d'un quintal... Mais les Compagnies privilégiées ſont diſpenſées d'avoir l'eſprit juſte, lorſqu'il s'agit de l'intérêt général.

Il faut cependant convenir que la Direction des finances n'a pas diſſimulé que le conſommateur Eſpagnol payoit les profits de la Banque ſur les

piaſtres : elle en a même déduit l'obligation de réduire dorénavant ſon bénéfice ſur cet objet, ſoit par un ſacrifice en faveur du tréſor Royal ; ſoit en appliquant une portion de ce bénéfice à un canal ; ſoit, *ce qui*, diſent les Directeurs, *ſeroit plus juſte, en hauſſant le change.*

Mais ſi la Banque prend le parti *le plus juſte*, certes, elle n'exercera plus le privilége de l'exportation des piaſtres, que pour préſerver gratuitement les droits du Roi. Et comment les préſervera-t-elle ? Et, encore une fois, cette préſervation, pour laquelle il faut payer cherement un établiſſement tout au moins inutile, vaut-elle la gêne que ce privilége cauſe aux commerçans Eſpagnols, & toutes les fâcheuſes conſequences qui en réſultent.

Pour obtenir le privilége excluſif de l'expédition des piaſtres, les Directeurs firent la découverte de quatre grands *principes*. Ils les expoſerent à la ſeconde Aſſemblée générale comme *contenant toute la doctrine de cette matiere*, & les firent ſervir de baſe à leur repréſentation au Roi.

Le premier *principe*, c'eſt que la néceſſité de payer en eſpeces le ſolde dû aux Étrangers par le commerce Eſpagnol, eſt certaine, & irrémédiable ; à moins de diminuer les beſoins & d'augmenter l'induſtrie..... Rien n'eſt plus sûr : mais il n'en réſulte pas que la Banque ſeule doive exporter les piaſtres.

Le

Le ſecond *principe*, c'eſt que le beſoin du numéraire aviliſſoit continuellement les Billets Royaux, & que pour leur rendre leur valeur, il falloit faciliter aux particuliers le moyen de payer dans l'étranger avec ces Billets, en les délivrant de la néceſſité de chercher du numéraire pour faire leur paiement..... Mais les Billets Royaux étoient avilis par deux cauſes. La rareté du numéraire, retenu par la guerre en Amérique; & l'obligation de où le public étoit de recevoir ces Billets comme l'eſpèce..... La premiere de ces cauſes a ceſſe : il étoit aiſe de faire ceſſer l'autre. Mais en tout état de cauſe, qu'eſt-ce que ce prétendu *principe* prouve? Eſt-ce la Banque qui poſſedoit le numéraire? Non, elle ne pouvoit l'avoir qu'en l'ôtant des mains des particuliers; & pourquoi n'en pas en laiſſer à ceux-ci le libre uſage, & le profit réſultant de ſa rareté?

Le troiſieme de ces *principes* ſavans, c'eſt que la Banque, retirant les Billets Royaux avec des Lettres de Change, & pouvant ſeule ramaſſer, avec ces Billets, le numéraire néceſſaire aux paiemens dans l'étranger, les Billets perdoient moins que s'ils euſſent été offerts par pluſieurs mains en concurrence..... Mais en ſuppoſant que cette complication de procédés tyranniques, fut de quelqu'utilité pendant la guerre, s'enſuit-il que la continuation de ce monopole ſoit toujours néceſ-

faire, & qu'il faille que la Banque, qui ne reçoit pas les métaux de la premiere main, ôte à ceux qui les reçoivent, le profit qu'ils y feroient en leur en laiſſant la libre diſpoſition ?

Enfin le quatrieme *principe* eſt curieux par la maniere dont il a eu ſon effet. La contrebande, diſent les Directeurs, provient de la différence qu'il y a entre le produit des piaſtres au-dehors, & le prix du Change : le véritable moyen de la diminuer eſt donc de rapprocher le prix du Change du produit de la piaſtre au-dehors, & de faire ceſſer ainſi le bénéfice qui encourage la contrebande..... Celle-ci a en effet diminué ; mais comment ? En laiſſant ſubſiſter, au profit de la Banque, cette différence, qui n'étoit pas à beaucoup près auſſi grande avant la Banque, c'eſt-à-dire, au tems de la contrebande.

Encore une fois, ces abſurdités-là ne ſauroient durer. —— La Banque de St. Charles, ayant trouvé plus de facilités à Paris que nulle part pour ſon commerce de piaſtres, à cauſe de ſes relations avec une maiſon de Banque favoriſée par la Caiſſe d'Eſcompte, on a prétendu que le dépôt des piaſtres en France étoit avantageux au Royaume.

Pour prouver cette aſſertion, on a dit dans un mémoire, attribué à M. Lecouteulx de la Noraye, que dix-neuf millions en écus de ſix livres fabriqués en France pendant les ſix premiers mois de

1785, avec des piaſtres envoyées par la Banque de St. Charles, laiſſoient 391,000 liv. de bénéfice dans le Royaume; dont 220,000 liv. au Roi, 36000 liv. aux Meſſageries, & 135,000 liv. en commiſſions de Banque, partagées entre ſa maiſon & le commiſſionnaire de Bayonne.

Le mémoire auroit raiſon, s'il s'agiſſoit d'un ſimple tranſit de piaſtres, dont on auroit fait des écus en paſſant, leſquels on auroit envoyé de ſuite aux Etrangers à qui les piaſtres étoient deſtinées; mais elles ont été immédiatement confondues avec le numéraire qui circule en France. On en a fait ce qu'on appelle en langage de Banque, *un arbitrage*. La Banque de St. Charles a vendu les piaſtres aux banquiers de Paris à un prix convenu d'avance en valeur de France: elle a tiré cette même valeur ſur Paris en lettres de change, & celles-ci ont été miſes dans la circulation générale de toutes les places de commerce de l'Europe, où leur abondance & leur négociation ont cauſé une variation ſur le change déſavantageuſe à la France; variation qui s'eſt par conſequent étendue ſur toutes ſes opérations avec l'Étranger.

Pour ſe faire une idée nette de l'effet de cette ſpéculation, on n'a qu'à ſuppoſer l'Eſpagne voulant faire traverſer la France à pluſieurs millions de ſacs de bled deſtinés pour le Nord. Si elle les envoyoit en France, qu'elle les y fit vendre pour en

tenir le produit à la diſpoſition des gens du Nord, & que ceux-ci fiſſent de leur côté acheter la même quantité de bled dans les divers marchés de France, il eſt évident que cette opération compliquée donneroit par-tout au prix des bleds un mouvement plus étendu, que ſi l'Eſpagne avoit ſimplement fait charier ſes bleds au travers de la France, pour les conduire à leur deſtination.

Dans ce dernier cas, on ne ſe tromperoit pas en affirmant que la France gagneroit à ce tranſmarchement; car il n'auroit fait autre choſe, que procurer du travail aux rouliers, aux aubergiſtes & aux commiſſionnaires. Mais dans le premier cas, il ſeroit très-poſſible que la France eût à ſe plaindre de l'opération; car durant le mouvement qu'elle auroit occaſionné, les bleds ſeroient tombés à vil prix dans un lieu, tandis que, dans un autre, ils auroient beaucoup renchéri.

La ſpéculation de la Banque de St. Charles eſt dans le cas de l'opération compliquée ſur les bleds. Il eût donc fallu, pour juger ſi elle étoit avantageuſe au Royaume de France, la conſidérer dans ſon effet général ſur le change de Paris avec l'Étranger. On auroit trouvé qu'elle eſt entrée pour beaucoup dans les cauſes qui, depuis ſi long-tems, tiennent ce change à un taux ſi déſavantageux au commerce François, & fort au-deſſous du taux ordinaire en tems de paix: la raiſon en eſt ſimple.

Les piaſtres d'Eſpagne, comme nous l'avons dit, ſont deſtinées à payer les ſoldes que ſon commerce doit au-dehors : ils ſont très-conſidérables, & il n'en revient aux François qu'une petite partie. Ainſi, en vendant toutes les piaſtres aux banquiers François, cette opération donne lieu à une très-grande quantité de lettres de change ſur Paris, tirées d'Eſpagne, d'Angleterre, d'Hollande & d'Allemagne, pour aſſigner à chacun ſa portion ſur le produit de ces piaſtres.

Plus il y a de lettres de change ſur Paris dans l'Étranger, & plus elles y ſont à un bas change. Elles y ont tellement abondé, que les acheteurs, ou les porteurs de ces lettres, trouvoient leur plus grand avantage à en faire venir le montant chez eux en écus ou en louis de France. Cette ſortie d'eſpeces françoiſes a été conſidérable : elle eſt tombée particuliérement ſur les louis, parce qu'il eſt plus facile & moins coûteux de les tranſporter, & que la proportion de l'or à l'argent a changé par-tout au déſavantage de l'argent.

Ce fait convenu, il reſtoit à examiner ſi la perte ſur le change qui en réſultoit pour la France, étoit moindre que les bénéfices laiſſés par les piaſtres en France, où elles ont été changées en écus. Il eſt impoſſible d'établir à cet égard un calcul exact : mais comme dans le Commerce, toute cauſe qui fait monter ou baiſſer le prix de quoi que ce ſoit,

agit toujours au-delà de ſa propre intenſité, & qu'une impreſſion, donnée au change, porte ſur une maſſe prodigieuſe de lettres, il paroît hors de doute que la France a perdu beaucoup plus par la baiſſe extraordinaire de ſon change avec l'Étranger, qu'elle n'a gagné par la ſpéculation des piaſtres, qui a cauſé cette baiſſe (*a*).

Le Mémoire de M. Lecouteulx n'entre dans aucune de ces conſidérations. Il ne nous dit pas de combien les dix-neuf millions, fournis en ſix mois de tems par la Banque de St. Charles, en lettres de change ſur Paris, & envoyés hors de France, ont fait baiſſer le change. Celui de Londres à Paris a été pendant les ſix premiers mois 1785, de 8 à 9 pour cent au-deſſous de ſon prix ordinaire en tems de paix.

Pour combien la ſpéculation des piaſtres eſt-elle entrée dans les cauſes de cette baiſſe? Eſt-ce pour le tout ou ſeulement pour une partie? Perſonne ne peut le dire; mais il eſt évident qu'elle y a une part conſidérable, & quand l'Auteur du mémoire ſuppoſe le bien général, d'après ſon bénéfice

---

(*a*) Le change avec l'Italie, d'où la France tire beaucoup de ſoyes & de laines pour ſes fabriques, & de denrées, lui eſt très-avantageux depuis toutes ces relations avec la Banque de St. Charles: elle paye aujourd'hui 104, ce qui ne lui coûtoit que 96.

particulier, il pourroit bien reſſembler à ces bonnes gens qui ayant fait un bon dîné, croyent que tout le genre humain a dîné de même.

Ce mémoire n'eſt pas imprimé : il a été lu & diſtribué à un petit nombre de perſonnes, pour ſervir de réponſe à une lettre imprimée du Comte de Mirabeau, dans laquelle il blâme les facilités accordées par la Caiſſe d'Eſcompte de Paris aux ſpéculations de la Banque de St. Charles, comme étant nuiſibles en général au commerce du Royaume; & ſur-tout d'un mauvais exemple.

M. de Mirabeau ne blâmoit pas M. Lecouteulx d'être le commiſſionnaire de la Maiſon Cabarus. Il n'ignore pas que la liberté du commerce s'oppoſe à toute gêne pour empêcher les commerçans de faire de ſemblables opérations, lorſqu'elles leur ſont utiles, lorſqu'elles ne ſont contraires ni aux loix, ni à la bonne foi. Mais c'eſt aux établiſſemens publics, tels que les Banques, à refuſer leurs ſecours à ces grandes opérations où il y a plus de perdans que de gagnans, car leur devoir eſt de préférer le bien le plus général à l'avantage du petit nombre; & c'eſt ce qu'a dit M. de Mirabeau.

La plus belle fonction des Caiſſes d'Eſcompte, des Banques nationales, eſt ſans doute de veiller, autant qu'il eſt en elles, au maintien de cet équi-

libre utile à tous, que l'intérêt perſonnel des commerçans tend preſque toujours à déranger.

Auſſi, de toutes les connoiſſances néceſſaires aux Adminiſtrateurs de ces établiſſemens, celle-là n'eſt pas la moins importante, qui a pour objet les rapports des changes avec l'Étranger, & leur influence ſur la richeſſe nationale; car il eſt de démonſtration rigoureuſe, qu'une Nation perd dans ſes échanges avec les autres Nations, ſoit qu'elle leur vende, ſoit qu'elle leur achete, lorſque ſon change avec elles lui eſt défavorable.

Cette propoſition ſera peut-être conteſtée. Pour ſe convaincre qu'elle eſt juſte, il faut avoir la patience de remonter aux élémens, & le degré d'attention néceſſaire pour en ſuivre les véritables conſequences.

Le change entre deux Nations exprime la quantité d'or ou d'argent *fin* que l'une donne *chez elle*, pour recevoir une quantité déterminée de la même matiére *chez l'autre*.

La maniere d'exprimer ce change étant indirecte, rend par-tout la comparaiſon plus ou moins difficile à faire. C'eſt le langage myſtérieux des affaires de Banque; il eſt même inintelligible à la plupart de ceux qui s'en ſervent; mais en derniere analyſe, il s'agit toujours de la quantité d'or ou d'argent qu'il faut dans un lieu, pour payer une quantité d'or ou d'argent dans un autre.

L'or ou l'argent ont une valeur *différente* dans chaque Nation, ſelon leur proximité ou leur éloignement des mines, ſelon leur induſtrie plus ou moins grande à ſe procurer ces métaux, & à les tenir en activité.

Cette valeur eſt variable; car le produit des mines, le prix de la main-d'œuvre qui les exploite, l'uſage & la conſommation de l'or & de l'argent ne ſont pas toujours les mêmes. Mais comme les variations ſont graduelles & lentes, elles permettent de *fixer* à ces métaux, dans chaque État, une valeur nominale.

Cette valeur *fixe* eſt celle de la quantité d'or ou d'argent fin contenue dans la monnoie d'étalon, calculée d'après la valeur nominale que cette monnoie repréſente. Par exemple : le prix *fixe* de l'or en France eſt exprimé par le nombre de livres tournois que vaut la quantité d'or fin renfermée dans un louis de vingt-quatre livres, en prenant pour terme de comparaiſon le même louis, conſidéré dans ſon poids, ſon titre & les vingt-quatre livres qu'il repréſente.

Ce prix eſt *fixe*, tant que le Souverain ne change ni le titre, ni le poids, ni la valeur nominale de ſa monnoie ; car dans le ſyſtême actuel des monnoies, il eſt obligé de changer l'un ou l'autre de ces choſes, lorſque depuis un certain tems ce prix

fixe s'eſt éloigné ſenſiblement du prix de l'or dans le commerce.

C'eſt ce prix fixé qui conſtitue, auſſi long-tems qu'il exiſte, la *valeur intrinſéque* de l'or & de l'argent.

Mais tout l'or & l'argent n'eſt pas *monnoyé*. Celui qui ne l'eſt pas, reſte *marchandiſe*, & comme telle, ſon prix varie journellement dans le commerce. Tantôt il eſt au-deſſus de la *valeur intrinſéque*, & pendant qu'il eſt ainſi, l'or & l'argent *monnoyé* étant meilleur marché, tendent à redevenir *marchandiſe* & à ſortir du pays de leur fabrication. Tantôt ce prix eſt au-deſſous de la *valeur intrinſéque*, & alors, non-ſeulement l'or & l'argent *monnoyé* ne ſortent pas du pays de leur fabrication, mais l'or & l'argent *marchandiſe*, étant à meilleur marché, tendent à s'y convertir en or & argent *monnoyé*.

Nous avons défini le change, la quantité d'or ou d'argent *fin* qu'une Nation donne *chez elle* pour recevoir une quantité déterminée d'or ou d'argent *fin chez une autre Nation*.

Il s'enſuit donc que le change eſt déſavantageux à une Nation, lorſque pour recevoir chez une autre Nation une certaine quantité d'or ou d'argent *fin*, elle eſt obligée de payer chez elle une plus grande quantité de même matiére. Et que le change lui eſt avantageux, lorſqu'elle peut payer une quan-

tité de ces métaux avec une quantité moindre de matiére ſemblable.

Ainſi donc, auſſi long-tems que le change eſt déſavantageux à une Nation, la quantité de ſon or ou de ſon argent diminue en pure perte. Elle augmente en pur gain auſſi long-tems que le change lui eſt avantageux.

Suppoſons à préſent que le change entre la Nation A & la Nation B ſoit déſavantageux à la premiére, & qu'elle faſſe acheter vingt onces d'or ou d'argent chez la Nation B. Il faudra que pour les payer, la Nation A donne plus de vingt onces d'or ou d'argent à la Nation B. — Donc la Nation A perd lorſqu'elle achete avec un change qui lui eſt déſavantageux.

Suppoſons que dans le même état du change, la Nation A vende chez elle vingt onces d'or ou d'argent à la Nation B. La Nation A recevra chez la Nation B en paiement, moins de vingt onces de la même matiere. — Donc la Nation A perd également lorſqu'elle vend avec un change qui lui eſt déſavantageux.

Or comme le prix de toutes choſes eſt repréſenté par la *valeur intrinſéque* de l'or ou de l'argent, le réſultat eſt toujours le même pour la Nation A, ſoit qu'elle achete ou vende des marchandiſes, des denrées, &c.

Il eſt donc évident que dans le cas où le change

eſt déſavantageux à une Nation dans ſon commerce avec les autres, elle perd, ſoit qu'elle leur achete, ſoit qu'elle leur vende; & ſi ce que l'on entend par la balance du commerce eſt en ſa faveur, le déſavantage du change lui fait perdre une partie de cette balance.

Sans doute que le prix des marchandiſes de Nation à Nation ſe proportionne à l'état du change. La Nation qui reçoit plus d'or ou d'argent, vend d'autant meilleur marché; & d'autant plus cher, ſi elle en reçoit moins.

Mais cette proportion ne ſuit que de loin les variations du change: il en eſt des grandes variations comme de la diſette; on en ſouffre quelque-tems avant que l'état ordinaire ſe rétabliſſe. Un change déſavantageux ne peut ſe manifeſter ſans que ce ſoit au milieu d'une multitude d'affaires entamées, de marchandiſes achetées ou vendues pour une ſomme convenue, qui reſte à payer; d'habitudes de certains prix qu'on ne change pas facilement; en ſorte que la Nation grévée tout-à-coup d'un change déſavantageux, fait des pertes irréparables, avant que les proportions qui les font ceſſer puiſſent être rétablies.

De plus, ſi les principes que nous venons d'expoſer ſont inconteſtables, il s'enſuit que les métaux *monnoyés* de la Nation dont le change eſt à ſon déſavantage, ſont à meilleur marché que l'or & l'ar-

gent *marchandiſe* ; que par conſequent, l'or & l'argent *monnoyés* tendent à paſſer dans l'Étranger, par l'appas ſeul du plus grand prix qu'ils y trouvent. Or il en réſulte trois inconvéniens majeurs.

Le premier, de rendre très-promptement l'or & l'argent *monnoyés* rares, & cette rareté devient bientôt un mal, parce que le métal *monnoyé* eſt néceſſaire au commerce intérieur, & que ſa rareté le gêne d'autant plus qu'elle eſt plus grande.

Le ſecond inconvénient de ces ſpéculations, dont le bénéfice ſur le métal *monnoyé* eſt l'unique objet, eſt de l'envoyer dehors, ſouvent ſans la certitude d'un retour convenable : d'où il arrive, ou qu'il reſte inactif dans l'Étranger, ſans utilité pour celui qui l'a envoyé, en attendant qu'il puiſſe en être payé par un échange convenable, ou que l'échange s'en fait contre des objets de moindre valeur.

Le troiſieme inconvénient plus rare, eſt de provoquer, dans les monnoies, des altérations ſecretes ou publiques, avant que les cauſes, qui doivent y déterminer, ayent pu être parfaitement vérifiées & calculées; ce qui n'eſt pas facile, tant il y a d'obſcurité & d'accidens paſſagers raſſemblés autour de ces cauſes.

Ce que nous venons d'expoſer pour éclaircir les effets des changes déſavantageux, ſert en même-tems à démontrer d'autant mieux combien tout ce

qui ſe rapporte au Commerce des matieres d'or & d'argent eſt délicat : combien il faut ſe défier de toutes ces idées de bien public qu'on voudroit attacher à ces opérations qui, par leur nature, ſe rapprochent plus ou moins du monopole : combien de lumieres, quel degré d'attention & quel déſintéreſſement ſont néceſſaires aux Adminiſtrateurs des Banques publiques, puiſqu'il eſt en leur pouvoir ou de livrer le change à des variations fâcheuſes, en favoriſant ces grandes ſpéculations, qui ne peuvent ſe faire ſans l'affecter, ou de les prévenir par le refus de leur ſecours. Ces ſpéculations ſont regardées comme des parties de jeu entre les Nations, où à la fin tout s'égaliſe. Mais les intervalles entre le flux & le reflux, ſont longs; & les differences, lorſqu'elles ſont énormes, cauſent des dérangemens dans l'induſtrie générale qui ne ſe réparent pas facilement. La Banque de Londres a donné plus d'une fois des preuves de l'attention qu'elle porte aux prix du change entre l'Angleterre & l'Étranger.

Son état ordinaire entre les Nations Européennes, dont le Commerce intérieur & extérieur eſt conſidérable, paroît ne devoir s'écarter du pair, que de peu de choſe; c'eſt-à-dire, que chaque Nation doit donner chez elle une quantité d'or ou d'argent fin, à-peu-près égale à celle qu'elle reçoit chez les autres. Lorſque la difference eſt grande,

elle indique chez la Nation qui en ſouffre, quelqu'opération contraire aux convenances générales, & ſi le mal dure, la cauſe eſt d'autant plus grave, & mérite qu'on s'occupe du remede (*b*).

Mais il faut l'avouer, le ſyſtême actuel des monnoies; leur valeur nominale, ſans ceſſe en contradiction avec la valeur marchande des métaux précieux, s'oppoſe à l'établiſſement de toute bonne théorie. Il eſt impoſſible, dans cet état des choſes, de trouver un guide sûr pour juger toujours ſainement des rapports entre les valeurs, & des cauſes qui les font varier, dans ces nombreuſes combinaiſons du Commerce intérieur & extérieur.

Il faudroit préalablement rendre les monnoies invariables, comme doit l'être toute meſure générale: car les monnoies ſont une meſure qui ſert à juger des rapports entre les valeurs, comme la

---

(*b*) Pendant que le change eſt déſavantageux, à une Nation, les Étrangers, dit-on, lui demandent une plus grande quantité des produits de ſon induſtrie. Sans doute: & cela même prouve le mal. Pourquoi cette plus grande demande, ſi ce n'eſt parce que ces produits leur coûtent moins par l'effet du bas change? Et n'eſt il pas évident que, dans ce cas, le gain, procuré aux Etrangers par cette circonſtance, eſt une perte pour la Nation qui ſupporte le change déſavantageux.

toiſe ſert à en juger relativement à l'étendue. Avec le ſyſtême actuel, dans combien de calculs ne faut-il pas entrer, de combien de choſes ne faut-il pas tenir compte, avant d'avoir une réponſe exacte & juſte, toutes les fois qu'on veut comparer la valeur d'aujourd'hui à celle d'hier, & rendre raiſon de la cauſe des differences ! Et dans ce labyrinthe inextricable, que de reſſources pour la fraude ! Que de bévues pour l'ignorance ! Que de dégoûts pour les adminiſtrations bienfaiſantes & qui craignent de marcher à tâtons !

On parviendra facilement à rendre les monnoies invariables, en remontant à leur vrai principe, en ſe faiſant une juſte idée de leur uſage, & en ne ſe laiſſant plus égarer dans les conſéquences, ni par les préjugés, ni par les habitudes, qui juſqu'ici compoſent, avec l'érudition la plus inutile, la ſcience des monnoies.

Les États-Unis d'Amérique n'ont pas fixé leur ſyſtême monétaire. Ils peuvent donner à l'Europe l'exemple d'une monnoie invariable, quelque ſoyent les variations du métal précieux, qui en ſeroit la baſe. N'ayant jamais beſoin d'en altérer le titre ou le poids, ils n'auroient pas à ſe diſputer dans l'obſcurité, pour déterminer ſi une altérarion eſt néceſſaire ou non, ſi elle eſt trop forte ou trop petite, ſi elle porte atteinte ou non aux propriétés : toutes choſes ſur leſquelles on ne s'entendra jamais, faute de pouvoir donner de la préciſion aux faits.

NOTE SECONDE.

SUR les bénéfices de la Banque de St. Charles. *EN diminuant même ſes capitaux par des Dividendes plus conſidérables que les bénéfices*, (pag. 41.)

SI les Avis ſont vrais, les rabais à faire au Roi par la Banque, s'éleveroient à trois millions huit cens quatre-vingt mille liv.

Accordons maintenant que ces rabais n'auront pas lieu : accordons encore que la perte de trois millions huit cens quarante mille liv. ſur les approviſionnemens de cette année, ſera évitée : allons juſqu'à ſuppoſer que le nouveau bail laiſſera du bénéfice, & voyons dans cette hypothéſe favorable, quel ſera le Dividende de 1786, ou plutôt de 1787, car celui de cette année tient à un état trop équivoque pour en juger, dans ce moment.

1°. Nous avons vu, d'après les états fournis par la Banque, qu'elle étoit forcée de conſacrer au-delà de trente millions de liv. au Commerce de l'Eſcompte : comprenons ſi l'on veut dans ce capital le Commerce des lettres de change. Pour que les Actionnaires ne perdiſſent ni ne gagnaſſent ſur cet emploi de leurs fonds, il faudroit qu'il rendît au moins, net de frais, un million & demi : c'eſt l'interêt à cinq pour cent de trente millions.

Mais ces objets n'ont rendu en 1785 que huit cens vingt-deux mille liv. ſans déduction de frais. Rien n'indique que l'année 1786 aura été plus heureuſe; au contraire : ſuppoſons toutefois que le bénéfice ſera le même.

2°. Suppoſons que la Banque gagnera encore comme l'année derniere, en intérêts ſur les Billets Royaux, quatre cens quatre-vingt-dix mille liv.

3°. Elle employe pour les approviſionnemens & fournitures, dix-ſept millions de liv. En ſuppoſant que cet emploi lui procure par ſon forfait une année portant l'autre, ſept pour cent de bénéfice net, c'eſt beaucoup : car pour qu'il rendît davantage, il faudroit ſuppoſer que les changemens ordonnés par la Cour, n'ont eu aucun but raiſonnable. Ce bénéfice s'éleveroit donc à un million cent quatre-vingt-douze mille liv.

4°. Intérêt d'un an ſur dix-huit millions dus par le Roi, ſept cens vingt mille liv.

5°. Le bénéfice ſur l'exportation des piaſtres a monté l'année derniere, à près de trois pour cent ſur la ſomme exportée. On ne peut plus le ſuppoſer le même; 1°. les exportations de piaſtres par la Banque ſeront toujours moindres; 2°. ſon bénéfice eſt réduit au moins à la moitié par l'impôt pour le Canal & en faveur de l'Hôpital. Suppoſons cependant que ce bénéfice s'élevera à un million trois

cens mille liv. c'eſt-à-dire, qu'il ſera le même cette année, déduction faite de l'impôt.

En attendant qu'on puiſſe connoître le bénéfice que rapporteront les Actions de la Compagnie des Philippines, nous ne ſavons où prendre d'autres profits pour cette année: ceux que nous ſuppoſons ici, réſultent même d'un emploi de capitaux plus conſidérables que les fonds actuels de la Banque ne le permettent.

D'ailleurs nous ne ſuppoſons aucune perte, aucun frais extraordinaires de circulation, &c.

Les bénéfices ci-deſſus mentionnés s'élevent donc à quatre millions cinq cens vingt-quatre mille liv.

Veut-on y ajouter le demi pour cent dont la Banque, *ſi puiſſante*, *ſi généreuſe*, *ſi nationale*, aura cependant renchéri l'Eſcompte cette année? Les bénéfices iront alors à quatre millions ſix cens ſeize mille liv. Il eſt juſte d'en déduire les frais. Ils montent à trois cens cinquante-ſept mille liv. Reſte à partager entre cent cinquante mille Actions, quatre millions deux cens cinquante-neuf mille liv. C'eſt un peu moins de vingt-huit liv. huit ſols, pour chaque Action.

Le Lecteur ſe rappellera.

1°. Que nous ne ſuppoſons aucun rabais, fait à la Banque par le Roi, quoique le nouveau marché ait été occaſionné par l'impoſſibilité de fournir

des pieces juſtificatives, & par conſéquent, pour terminer les conteſtations par des prix fixés pour le paſſé, comme pour l'avenir. Or ce prix donne de la perte.

2°. Que nous ſuppoſons ſept pour cent de bénéfice ſur la fourniture des vivres, quoique ce bénéfice ſoit phyſiquement impoſſible aux prix convenus.

3°. Que nous ſuppoſons le ſyſtême abſurde, de ne mettre aucun profit en réſerve, fidélement obſervé.

NOTE TROISIEME.

SUR les Billets de crédit.

NE préſenteront jamais la même ſolidité, &c. (pag. 65.)

IL a, dit-on, été propoſé que la Banque retirât de la circulation tous les Billets Royaux portant intérêt, & qu'elle mit en place des Billets comme ceux de la Caiſſe d'Eſcompte de Paris..... Mais alors que repréſenteroient ceux-ci ? Une créance nouvelle de la Banque ſur le Roi, pour la valeur de tous les Billets Royaux qu'elle auroit retirés : opération qui rendroit la Banque plus odieuſe, la diſcréditeroit, & priveroit les créanciers du Roi

de l'intérêt qui leur eſt dû, ſans leur donner une sûrêté de plus..... C'eſt préciſément ainſi que Law perdit ſa Banque, & qu'il en fit le plus terrible fléau que la France ait éprouvé.

Des faiſeurs de projets, confondant les emprunts des Souverains avec le papier monnoie, en concluent que le Souverain qui emprunte, peut, à plus forte raiſon, créer du papier-monnoie, parce que ce papier eſt au fond un emprunt. Mais les emprunts n'obligent perſonne à prêter, tandis que perſonne n'eſt exempt du papier monnoie. Cette ſeule difference exclut toute comparaiſon entre le papier-monnoie & les emprunts, lors même qu'à d'autres égards, la comparaiſon ne ſeroit pas abſurde.

Point de Banque, point de Caiſſe d'Eſcompte qui méritent d'être accréditées ſans deux conditions principales. La premiere, qu'aucune émiſſion de Billets n'ait lieu ſans la remiſe à la Banque de leur valeur ſpéciale & diſponible : l'autre, que perſonne ne ſoit contraint de recevoir les Billets en paiement, c'eſt-à-dire, qu'ils ne puiſſent jamais être appellés *papiers-monnoie ;* car ce nom ne convient qu'aux Billets dont la circulation eſt forcée par le Souverain.

La derniere de ces conditions, c'eſt-à-dire, la non-contrainte, garantit l'exécution intégre de la

premiere ; car l'intérêt de la Banque à ſoutenir la circulation de ſes billets, l'oblige à ne jamais laiſſer craindre, ou ſoupçonner qu'elle en répande ſans en avoir reçu une valeur facilement diſponible.

Or, la Banque de St. Charles a été fondée ſur des principes differens. Les Billets royaux, dont elle s'eſt obligée de ſoutenir le crédit, ſont *un papier-monnoie*, un papier contraint, qui peut très-bien produire un engorgement par le diſcrédit auquel ces ſortes d'effets ſont expoſés.

C'eſt ſans doute faute d'avoir pu s'attacher à ces deux conditions fondamentales, que les Américains libres ont rencontré de grandes difficultés dans l'uſage qu'ils ont voulu faire des papiers de crédit, qui d'ailleurs ſeroient ſi utiles à leurs développemens, vu la rareté de numéraire que les défrichemens y entretiendront long-tems, parce qu'ils en demanderont toujours davantage.

Ces difficultés ſont moins étonnantes dans des États nouveaux, & dans des circonſtances où les propriétés n'avoient pas encore pu acquérir tout ce qui les rend facilement diſponibles. La ſécurité à cet égard eſt l'effet de la Légiſlation ; & la plus parfaite a encore beſoin d'être éprouvée, pour que l'opinion publique regarde enfin les propriétés, comme une caution sûre des engagemens.

On doit au reſte peu s'inquiéter du bavardage des Papiers publics ſur tout ce qui ſe paſſe à ce ſujet en Amérique. Les Américains connoiſſent les vrais principes, & s'y rangeront.

SUITE de la Note 23, *pag.* 45, *ſur l'apologie que les Directeurs de la Banque de St. Charles ont fait de l'Agiotage.*

LES Directeurs de la Banque de St. Charles voudroient introduire l'Agiotage en Eſpagne. En France, l'Adminiſtration voudroit le réprimer. Ces deux intentions à remplir ſont également difficiles.

En Eſpagne, les habitudes, nées du climat, mettent trop d'obſtacles à la grande activité que l'Agiotage exige, pour qu'il y ſoit jamais bien animé. En France, le caractere national favoriſe trop cette activité, pour que, dans l'état actuel des choſes, il ſoit facile d'y renfermer l'Agiotage dans des limites raiſonnables. Le Gouvernement Eſpagnol n'auroit rien à faire pour prévenir cette maladie chez lui. Il ſemble au contraire que l'intervention du Gouvernement François ſoit indiſpenſable pour la guérir en France.

Mais le meilleur moyen de guériſon n'eſt pas encore trouvé. Les conventions que la liberté

naturelle autoriſe d'homme à homme ; les renoncemens à la loi que les contractans peuvent toujours faire entr'eux ; la liberté dont les operations de commerce doivent jouir ; le danger d'affoiblir le reſpect ſi neceſſaire pour la foi des engagemens ; l'avantage que les Loix prohibitives en pareille matiere donnent aux gens de mauvaiſe foi, ſur les gens délicats ; & plus que tout cela, la variété des négociations qui ont les emprunts publics pour objet ; négociations que l'abondance de ces emprunrs néceſſite, ne fut-ce que pour en rendre le fardeau aiſé ; toutes ces choſes offriront toujours à la Légiſlation des difficultés inſurmontables, chaque fois qu'elle voudra contenir l'Agiotage par des Arrêts ou des Reglemens prohibitifs.

Il faut en convenir. On ne peut tempérer l'Agiotage qu'en l'abandonnant à ſes propres excès, à moins qu'on ne veuille ouvrir la concurrence aux objets qui le nourriſſent & l'excitent. Ce dernier parti ſeroit tout-à-la-fois le plus ſûr, le plus prompt, & peut-être le plus ſage

L'expérience montre que les priviléges, ou les protections qui en tiennent lieu, ſervent bien plus aujourd'hui à favoriſer l'Agiotage, qu'à aucune eſpece de bien public. Que les priviléges ceſſent ; que la concurrence ſoit encouragée, en

laiſſant la plus grande liberté à l'induſtrie, & l'Agiotage ſera bientôt entiérement renfermé dans les Effets publics provenans de la dette nationnale.

Ce ne ſont pas ces Effets qui ont porté l'Agiotage au degré effrayant auquel il eſt parvenu. Excepté aux époques, où les apparences de guerre ou de paix font craindre ou eſpérer de grandes variations, la rente fixe & connue des fonds publics, c'eſt-à-dire, la baſe de leur valeur, ne laiſſe rien à faire à l'imagination pour exciter les Joueurs de tout ordre. La maſſe de ces Effets eſt d'ailleurs trop conſidérable pour permettre ces accaparemens, ces achats exceſſifs, qui étonnent par leur hardieſſe, & occaſionnent promptement des variations ſi extraordinaires. Il arrive même, quand le crédit de la Nation ſe fortifie par l'eſpoir d'une longue paix, que le prix des Effets royaux s'éleve beaucoup, & que par conſéquent la rente en devient trop petite pour promettre de grands profits. Alors ils ſe concentrent dans les mains des Capitaliſtes, & l'Agiotage ſur ces Effets s'éteint juſqu'à de nouvelles circonſtances.

Mais les entrepriſes, dont le profit eſt dans leur ſuccès, laiſſent à l'imagination, tant qu'elles durent, toute ſa liberté; & bientôt, elle ſe monte, juſqu'à voir d'abondantes moiſſons ſur les

rochers les plus ſtériles. Qu'au moyen des Actions, l'on puiſſe mettre en circulation tous les intérêts dans ces entrepriſes, & qu'un privilége ou des protections garantiſſent celles-ci de toute concurrence, & l'on peut s'attendre doreſnavant que toutes deviendront autant de foyers de l'Agiotage le plus abuſif.

Cette aſſertion n'eſt pas gratuite. Tout Obſervateur a pu ſe convaincre que l'Agiotage actuel ne ſeroit pas même connu, ſi les entrepriſes, dont il eſt l'objet, n'étoient pas toutes privilégiées, ſoit expreſſément, ſoit par la néceſſité d'obtenir des permiſſions pour en faire de pareilles, ou dont le but ſoit le même; car la concurrence, ne laiſſant pas long-tems ſubſiſter les profits extraordinaires, réels ou eſpérés, ſa ſeule poſſibilité ſuffit pour arrêter toutes les exagérations de l'Agiotage; ou pour le décourager par le grand nombre d'entrepriſes, dont il ſeroit forcé de s'occuper, s'il vouloit y porter ſon attention.

L'Agiotage s'éteindroit donc de lui-même & ſans prohibitions, ſi les priviléges de droit ou de fait étoient abſolument ſupprimés: ſi le Gouvernement, attentif uniquement à pourvoir aux loix générales, laiſſoit le champ libre à la concurrence: s'il laiſſoit à l'expérience des particuliers, & à l'étendue naturelle des affaires, à poſer

les bornes que doit avoir toute entrepriſe utile à la ſociété; ſi les Charlatans, & les Entrepreneurs inconſidérés reſtoient auſſi expoſés, comme juſte aux mauvais ſuccès. Car, aujourd'hui, il n'y a pas une Compagnie, dont les Auteurs ou les Adminiſtrateurs, ne puiſſent tirer de très-grands bénéfices par le ſeul Agiotage, puiſque ſon mouvement principal eſt, pour ainſi dire, dans leurs mains.

Cet heureux effet de l'anéantiſſement des priviléges ſeroit certain: les raiſons en ſont ſenſibles. Or il vaut d'autant plus la peine de le prendre en conſidération, que le remède ne ſauroit être pire que le mal. Depuis long-tems, ſur-tout chez une Nation populeuſe, puiſſante, riche, active, éclairée, portée à l'induſtrie, les priviléges ſont, en matiere d'induſtrie, condamnés ſans appel, comme l'intolérance l'eſt en matiere de religion; & ſi l'un & l'autre exiſtent encore, c'eſt par des circonſtances étrangéres au fond, que le tems n'a pas encore pu changer.

Ainſi le mal de l'Agiotage produiroit le grand bien de porter le dernier coup aux priviléges. Il a évidemment détruit le motif ſpécieux qui les a ſouvent fait accorder, celui de rendre un plus grand nombre d'individus participans aux profits des grandes entrepriſes. Quand les Agio-

teurs achetent & vendent toutes les ſortes d'Actions par milliers, quand ils en vendent au-delà de ce qu'il en exiſte, comment veut-on qu'elles ſe partagent entre un grand nombre de vrais Actionnaires ? Comment veut-on que les Commerçans, privés de leur objet par le privilége, s'en dédommagent par des intérêts dans le privilége même, à moins qu'ils ne deviennent Agioteurs ; ce qui cauſeroit, ſans contredit, bien plus de mal, que jamais privilége ne peut produire de bien.

Eh ! ne voit-on pas qu'il eſt impoſſible, dans le mouvement rapide & varié de l'Agiotage, que les privilégiés ne deviennent bientôt tous Agioteurs ; qu'alors ils ne s'occupent plus qu'à créer des eſpérances, & que les priviléges cauſent enfin aux Gouvernemens une fatigue intolérable par les prétentions abſurdes des Agioteurs, les ſophiſmes dangereux qu'ils cherchent à faire ptévaloir, & les entraves qu'ils font naître dans le chemin de toute vérité utile qui leur ſeroit contraire ?

FIN.

FACULTAD de TEOLOGIA
GRANADA

FACULTAD DE TEOLOGIA
GRANADA

FACULTAD de TEOLOGIA
GRANADA

FACULTAD DE TEOLOGIA
GRANADA